LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 84 n°44 Saint-Boniface, du 20 au 26 février 1998 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Prince Maurice!

Défenseur acharné du site Lagimodière-Gaboury, Maurice prince a vu sa persévérance reconnue par Héritage Winnipeg. **Page 6.**

Une crêperie en passant

La guérite du pont Provencher pourrait devenir une crêperie donnant sur une terrasse, si la Ville de Winnipeg accepte le projet d'Entreprise Saint-Boniface. **Page 7.**



photo: Hubert Pantel

Un forum, des grands hommes

La visite surprise de Jean Chrétien au forum des gens d'affaires est un des éléments qui faite dire aux organisateurs que l'événement a été couronné de succès. Pages 9 à 12.



photo: Anie Cloutier

Ah! Comme la neige a depuis fondu... Mais ça n'empêche pas le Festival de poursuivre son cours. Photo-reportage en pages 16 et 17.

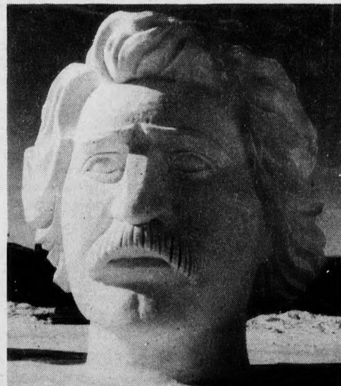
La chance des francophones?

De passage à Winnipeg, le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Gino LeBlanc, prévoit que l'année 1999 sera celle des francophones et que la négociation des prochaines ententes Canada-communautés en sera facilitée. **Page 5.**

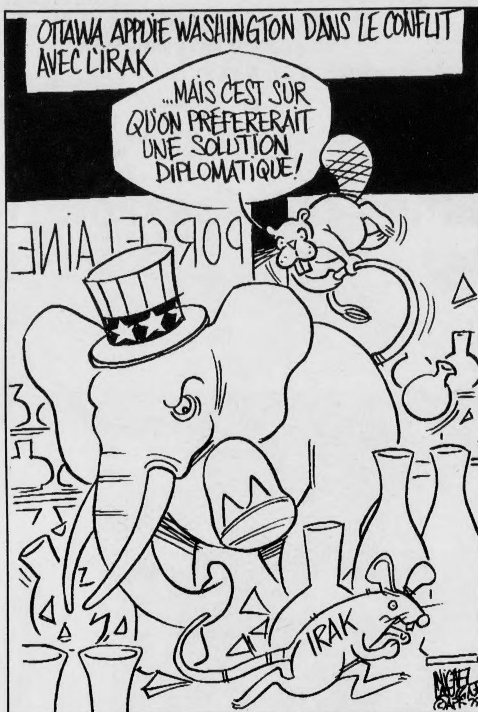
Citation de la semaine

«Les Flamands produisent des disques qui tournent en rond sur leur territoire.»

Propos du Belge Jean-Louis Daulne qui a fait sensation au Festival, **page 15.**



Érigé devant le parlement fédéral, ce buste de neige a mérité un prix à Miguel Joyal. Mais le parlement, lui, refuse toujours de réhabiliter Louis Riel. Pages 8 et 18.



Réorganisation des départements municipaux

Éviter les dédoublements

Améliorer l'efficacité et économiser les deniers public, voilà les deux grands objectifs derrière la réorganisation des départements municipaux à la Ville de Winnipeg entamée le 16 février.

«Cette réorganisation faisait partie des recommandations du rapport Cuff remis à la Ville en novembre 1997», explique le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. En effet, selon le consultant George Cuff, la Ville comptait parmi ses rangs trop de haut fonctionnaires et trop de départements. «Nous avons donc entrepris de réduire de 13 à neuf le nombre de départements municipaux, explique le directeur des finances à la Ville de Winnipeg, Bob Gannon. De là découle la réduction du nombre de directeurs de département.»

Conséquence de cette réorganisation: 23 haut fonctionnaires dont les postes ont été jugés redondants devront se trouver un autre emploi au sein de la fonction publique ou accepter la prime de départ offerte par la Ville.

À l'origine, rappelle Bob Gannon, le rapport Cuff préconisait une réduction encore plus massive du nombre de départements. «Mais le conseil de ville a opté pour ce qu'il juge comme un juste milieu. Cette décision est basée en partie sur ce qui se fait dans d'autres villes canadiennes et en partie sur un point de vue très subjectif», ajoute-t-il.

La réorganisation, prévoit Bob Gannon, ne devrait pas avoir d'effets négatifs sur les services à la population. Elle devrait cependant permettre à la Ville d'économiser des sommes substantielles. «On ne sait pas encore exactement combien on économisera, simplement parce que tous les changements ne sont pas encore en vigueur, indique-t-il. Mais l'idée est de redistribuer ces fonds vers l'amélioration des services et la baisse des taxes municipales.»


Archives La Liberté

Daniel Vandal.

«C'est vrai qu'on avait trop de haut fonctionnaires, mais c'est toujours difficile de mettre du monde à la porte, confie quant à lui le conseiller Daniel Vandal. Ça va prendre un peu de temps avant que tout se remette en place et sache où il s'en va. Moi-même, je suis en train d'étudier le dossier et je ne comprends pas encore tout. Mais j'espère au moins qu'on va pouvoir économiser de l'argent et offrir des meilleurs services dans nos parcs et nos piscines. Je souhaite aussi une baisse des taxes municipales parce que tout le monde est taxé aussi haut qu'ils peuvent l'être.»

A. C.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Pascal DUBÉ, Marc-Éric BOUCHARD et Carole THIBEAULT
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté,** Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

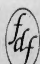
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994


Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

ACTUEL

Une solution à long terme contre les inondations

Transformer les champs en réservoirs

De plus en plus de résidants de la vallée de la Rouge, au sud comme au nord du 49e parallèle, désirent trouver de nouvelles solutions de protection contre les inondations. C'est du moins l'une des grandes conclusions auxquelles en est venue la Commission mixte internationale chargée d'étudier les crues de la Rouge, après avoir effectué une série d'audiences publiques aux États-Unis et au Canada.



photo: Carole Thibeault

Les commissaires Alice Chamberlin (É.-U.) et Pierre Béland (CND) en compagnie du coprésident canadien Joseph Legault.

«Les barrages ne peuvent plus être la seule réponse. Ça, c'est vraiment un point commun entre les gens de Moorhead, de Fargo, de Grand Forks, de Sainte-Agathe et de Winnipeg», a expliqué le coprésident canadien de la Commission, Joseph Legault, à la sortie de la dernière audience tenue à Sainte-Agathe, le 12 février.

Comme l'ont mentionné quelques-uns des participants à l'audience, la construction de digues permanentes ne représente qu'une solution à court terme. Ces digues ont pour conséquence de rehausser le niveau de l'eau ou de la repousser vers des terres habituellement pas inondées. «Les autorités ne veulent pas prendre leurs responsabilités et assurer une gestion adéquate du bassin, a signalé un conseiller de la municipalité de Ritchot, Gene Whitney. En conséquence, nous sommes toujours pris avec le même problème. Allons-nous finir avec des montagnes Rocheuses dans notre cour?»

D'après la Commission, nombre d'interlocuteurs ont proposé, parmi plusieurs solutions, l'aménagement de vastes réservoirs pour retenir l'eau. Ces réservoirs seraient formés par n'importe quelle terre agricole équipée d'un bon système de drainage, partout dans la vallée. Il suffirait d'installer des mécanismes pour fermer les fossés dans lesquels se déversent les eaux de drainage pour ainsi retenir l'eau dans les champs.

«Cette solution permettrait de laisser couler l'eau au niveau que nous désirons, a expliqué le directeur de la Commission au bureau d'Ottawa, Garwood Tripp. On est conscient que les fermiers veulent évacuer leurs champs le plus tôt possible au printemps mais on croit que ce serait une bonne façon de protéger l'ensemble des résidants. Il faudrait simplement trouver une façon de compenser les fermiers en conséquence.»

L'audience de Sainte-Agathe a aussi permis de soulever d'autres points, tels que le dédommagement des sinistrés, la transmission des données disponibles à la population, la création d'un plan d'ensemble de gestion du bassin et l'importance d'augmenter la capacité du canal de dérivation près de Winnipeg.

«Les audiences étaient très importantes car elles nous ont permis de voir si nos recommandations provisoires allaient dans le bon sens, a indiqué le coprésident Joseph Legault. Maintenant que nous avons terminé ces audiences, nous allons demander à notre groupe de travail d'entreprendre les études nécessaires pour l'élaboration de nos recommandations finales. Mais il faut bien comprendre qu'il n'y a pas de solution magique à tout ça.»

La Commission mixte internationale prévoit effectuer de nouvelles audiences en mai 1999 et remettre son rapport en juin de la même année. Son budget pour l'étude sur les crues de la rivière Rouge s'élève à 5,4 millions $.

Carole THIBEAULT

Démêlés avec Autopac

Laurent Gagnon en appelle

À la suite de ses démêlés avec la Société d'assurance publique du Manitoba (Autopac), Laurent Gagnon a décidé d'en appeler de la décision d'un tribunal administratif, la Commission d'appel d'indemnisation des accidentés de la route, et attend maintenant que la date des audiences soit fixée. «Ça devait avoir lieu le 22 janvier, dit-il, mais ça a dû être remis.»

Rappelons qu'Autopac lui a retiré les compensations financières qu'il recevait à la suite d'un accident de la route, parce qu'il aurait refusé de collaborer avec le personnel dans le processus d'évaluation de son cas. L'affaire a été entendue à la commission d'appel en octobre. Insatisfait de la décision des commissaires, Laurent Gagnon attend maintenant d'être entendu devant un tribunal.

Le résidant d'Ile-des-Chênes soutient entre autres ne pas avoir été traité équitablement par Autopac parce qu'il est francophone, une allégation que semblent confirmer des documents internes rédigés par des employés d'Autopac, que Laurent Gagnon a obtenu en ayant recours à la loi d'accès à l'information. La lecture de ces documents suggère qu'aux yeux de ces employés d'Autopac, l'offre de services en français n'est pas pertinente pour un francophone bilingue.

Alertée, la Société franco-manitobaine (SFM) a tiré la sonnette d'alarme avant Noël, et a rencontré à ce propos le ministre responsable d'Autopac, Jim McCrae, le 22 janvier dernier, en compagnie de Laurent Gagnon.

Le ministre s'est alors excusé de l'attitude d'Autopac en ce qui a trait aux services en français et a spécifié que ça ne devait pas se reproduire, explique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher, qui se dit satisfait de cette rencontre. «Jim McCrae est allé aussi loin qu'il pouvait aller dans ce genre de rencontre», précise-t-il. La SFM, dit-il, continue de suivre le dossier et d'attendre des améliorations du côté des services en français chez Autopac. Pour sa part, Laurent Gagnon se dit moins satisfait de cette rencontre, dont il aurait attendu plus de résultats concrets. «C'est bien beau de dire qu'on ne vas plus recommencer, dit-il, mais maintenant qui va payer pour les dommages?»

De son côté, le conseiller spécial du gouvernement, Edmond LaBossière, avait demandé en novembre des explications aux responsables d'Autopac, concernant les services en français. Le 24 décembre, le directeur des communications, J. Kingdon, a répondu en réitérant la volonté d'Autopac de se conformer à la politique de services en français et d'améliorer l'offre active de ces services.

«Je trouve satisfaisant qu'on se soit engagé de diverses façons à améliorer la situation, commente Edmond LaBossière. Je trouve satisfaisante la démarche des autorités d'Autopac; par contre, on est toujours intéressés à avoir des résultats concrets à la longue.»

Sylviane LANTHIER

Mise au point

À propos des prières à mère Teresa

La publication de prières dans un journal, à la demande de lecteurs qui défraient les coûts associés à cet espace, est une pratique courante non seulement à *La Liberté* mais dans l'ensemble des journaux, comme l'est la publication d'avis de décès, de mariages, de fiançailles, d'anniversaires, ou d'autres types de messages que les lecteurs veulent faire publier.

C'est ainsi que *La Liberté* publie régulièrement des prières au Sacré-Cœur ou à Saint Jude, dont le texte d'ailleurs s'apparente à la prière à mère Teresa devenue si populaire ces dernières semaines.

Personne auparavant n'a critiqué la publication de ces prières, jusqu'au moment où les prières à mère Teresa sont apparues dans nos pages et que des lecteurs en ont conçu du mécontentement.

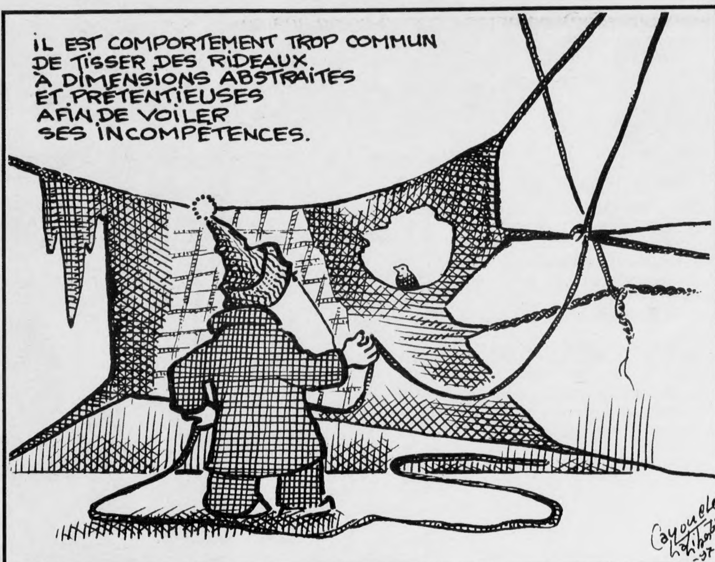
Quand nous avons reçu la première demande de placer une prière à mère Teresa, nous y avons vu le désir chez un lecteur de s'adresser à une figure charismatique de l'Église catholique différente des saints habituels. La prière nous est parvenue dans une enveloppe; elle avait été découpée dans un autre journal. Nous l'avons reproduite dans *La Liberté* pour nous apercevoir par la suite, comme l'ont fait nos lecteurs, qu'elle devenait très populaire. Cette popularité est-elle un motif suffisant pour refuser sa publication à ceux qui le demandent? Et avons-nous le droit de poser un jugement de valeur sur le contenu de ces prières et sur ceux qui y ont recours? Nous croyons que non.

Ces prières ne sont pas de mauvais goût, leur publication ne porte atteinte à personne et leur contenu n'est pas diffamatoire. Rien dans la politique éditoriale du journal ne justifierait qu'on en refuse la publication à des personnes qui y croient et qui ressentent le besoin d'avoir recours à cette pratique. En fait, leur refuser la publication de cette prière, ce serait plutôt porter atteinte à leurs droits d'expression et exercer une censure bien inutile.

Le journal ne compte donc pas, dans l'avenir, refuser à qui le demande la publication de ces prières. *La Liberté*, par ailleurs, n'encourage ni ne décourage cette pratique, et ne la considère pas d'abord comme une source de revenus, mais comme un service rendu à ceux qui le désirent. Cependant, en raison de l'espace limité du journal, si nous continuons à recevoir un grand nombre de demandes, il est possible que nous fixions une limite au nombre de prières publiées chaque semaine.

Quant au fait de s'adresser à mère Teresa plutôt qu'à un saint de l'Église catholique, nous y voyons un mouvement populaire et spontané vers cette femme au charisme extraordinaire qui a su parler au cœur de tant de croyants, qui se tournent maintenant vers elle et entament, en quelque sorte, un mouvement de sanctification dont il ne nous appartient pas, à nous éditeurs, de juger de l'à-propos.

Sylviane LANTHIER



Lettres

Un changement qui n'entraîne pas de perte

Chère Madame Cloutier,

Permettez-moi premièrement de remercier *La Liberté* pour son intérêt et son reportage dans la dernière édition du journal (6 février) au sujet du déménagement de BDO au centre-ville. Nous aimerions corriger cependant certains faits et perceptions importantes sur les raisons derrière notre choix de situer nos nouveaux bureaux aux angles des rues Main et Broadway (Édifice Wawanesa au 191 Broadway).

Notre bureau a été fondé il y a 38 ans, le 10 février 1960, par Lucien Guénette et Gabriel Forest. La vision des fondateurs a toujours été d'offrir un service de qualité aux nombreux clients, entreprises et institutions de la province. La firme Forest Guénette et Cie a eu ses premiers bureaux sur la rue Main à Winnipeg (l'ancien édifice de la Banque Nationale) puis elle est déménagée à Saint-Boniface, d'abord dans l'édifice CKSB, puis au 262, rue Marion. Les raisons pour le déménagement à l'époque sont, en quelques sortes, les mêmes raisons que pour notre déménagement aujourd'hui: la possibilité d'offrir un meilleur service à notre clientèle.

Nous ne percevons pas notre déménagement de la rue Marion comme une perte d'une entreprise pour Saint-Boniface, comme se lisait votre entête. Ce déménagement est essentiel pour maintenir la qualité de nos services à notre clientèle très loyale de la communauté francophone du Manitoba. Cette clientèle francophone a grandi et est devenue beaucoup plus entrepreneuriale et ferrée en affaires. Comme toute bonne entreprise, les entrepreneurs et institutions francophones exigent et méritent de recevoir des services de haute qualité, et ce, autant en français qu'en anglais. Nous n'avons jamais pris pour acquise notre clientèle francophone et nous somme continuellement engagés à la desservir au même point que notre clientèle anglophone.

L'espace physique ne constitue plus la seule présence et force d'une entreprise. Depuis nos débuts, nous avons toujours maintenu que notre force et notre présence est grâce à la qualité, le professionnalisme et l'engagement de notre personnel. Il est vrai que nos bureaux ne seront plus physiquement situés à Saint-Boniface. Les membres de notre équipe demeureront toujours présents et continueront à faire valoir leurs talents au bien-être de notre communauté.

Nous demeurerons très engagés vis-à-vis notre clientèle et les entreprises et commerces francophones de Saint-Boniface. Nous comprenons bien l'importance de l'engagement communautaire. C'est pourquoi Lucien Guenette continue à s'impliquer dans la campagne de levée de fonds au Collège universitaire de Saint-Boniface; Arthur Chaput demeure très actif au Club des hommes d'affaires; Georges Picton et moi-même continuons notre participation active au Club Kiwanis de Saint-Boniface et Saint-Vital; Charles Gagné est membre du Conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface et Raymond Desrochers œuvre au sein du Conseil d'administration de Entreprises Saint-Boniface Ltée. Nous pourrions continuer les exemples de notre participation active et de notre engagement vis-à-vis Saint-Boniface.

Les nouveaux bureaux sont nécessaires puisque nous sommes passés de 18 employés en 1992 à 40 employés en 1998, dont plus de 25 qui fonctionnent dans les deux langues. Notre personnel est notre grande ressource et nos investissements en éducation, recherche et technologie sont très grands. Des locaux modernes, efficaces et attrayants sont nécessaires pour maintenir un service spécialisé et professionnel.

Veuillez agréer, chère madame Cloutier, l'expression de mes sentiments distingués.

DBO Dunwoody
Comptables agréés et consultants
Gilles Chaput, FCA
Associé
Le 10 février 1998

NDLR: L'article en question était signé Carole Thibeault et non Anie Cloutier.

Photos de mère Teresa dans *La Liberté*

Madame la rédactrice,

Je m'excuse tout de suite auprès des personnes qui placent ces annonces-là dans le journal, car je ne partage pas vos opinions quant à la manière que vous vous servez d'elle. Pour moi ça sent la magie, les indulgences, les chaînes de prières, les limbes, etc, que ces annonces-là, telles que présentées et répétées… 11 fois dans le dernier journal.

Je comprend bien que ces personnes aiment bien mère Teresa, et l'estiment beaucoup, à cause de sa vie… toute sa vie, donnée pour soulager la souffrance des humains. Mais cela ne justifie pas,quant à moi, leurs annonces dans *La Liberté*, telles que présentées surtout. Je crois que nous sommes tous égaux aux yeux de Dieu. Nous sommes tous humains, ayant chacun nos talents, défauts, qualités, etc. Avec ce bagage-là en moins, nous avons tous un rôle à jouer auprès de nos proches, dans notre milieu et au temps qui nous est donné de vivre sur la terre. Mère Teresa a joué son rôle auprès des siens, à sa manière, avec les talents et qualités qu'elle avait, et moi… chacun de nous, avons le devoir et la capacité de partager ce que nous sommes, et avons peut-être aussi, à répandre de la paix, toujours selon nos moyens, dans notre milieu, et à notre temps donné. Je ne crois pas que mère Teresa agissait par magie… des, «dites 9 fois ceci, faites 9 fois cela, croyez, croyez pas, possible, impossible, etc.» Alors comment justifient-ils, ces gens qui placent des annonces, d'embarquer mère Teresa dans une telle bouffonnerie?

Pourquoi faut-il que ce soit notre bon vieux journal canadien-français, *La Liberté*, fondé par le clergé lui-même, qui, en publiant ces annonces, abaisse mère Teresa pour commencer, ensuite s'abaisse lui-même, et du même coup nous abaisse tous vraiment! Je me demande bien ce que le *Free Press* par exemple, ferait de leur demande, s'ils allaient les voir à ce sujet?

Il y a aussi la question de quasi-anonymat qui me chicote. Si ces personnes ont été guérie ou obtenu quoi que ce soit… possible ou impossible, pourquoi ne nous le disent-elles pas? Et pourquoi ne pas signer au complet leur histoire? Des soit-disant «initiales» peuvent conduire à la confusion, j'imagine. Supposons que prochainement, on trouve l'initiale A.H., au bas d'une de ces annonces. Serons-nous alors supposés croire que c'est peut-être Mgr Antoine Hacault qui aurait été guéri de… «quelque chose d'impossible», comme dit l'annonce en question? Ce scénario est possible comme de raison, j'espère qu'on ne trouvera pas de H.D. comme initiales!

Je vous invite donc, Mme la rédactrice, à réfléchir un peu pour justifier l'apparition de ces dites annonces, dans *La Liberté*. Pensons non seulement au 22,47 $ que rapporte chacune de ses annonces, mais surtout à l'aspect du respect dû à mère Teresa. N'oubliez pas aussi l'aspect abonnement, car moi pour un, je commence à avoir honte de mon journal, quand, en l'ouvrant, je suis placé devant toutes ces photos d'une grande personne, accompagnées d'écrits, qui font la promotion de magie, en son nom à part de cela!

Pauvre mère Teresa!

Réflexions s.v.p.

Je ne signe pas H.D., mais bien

Henri Desharnais
Le 16 février 1998

Négociation des ententes Canada-communauté

Les positions se durcissent

Le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, Gino LeBlanc, entrevoit avec optimiste les négociations devant mener au renouvellement de l'ensemble des ententes Canada-communautés, qui viennent à échéance en 1999.

Depuis 1988, les subventions accordées aux communautés sont en baisse constante, rappelle Gino LeBlanc. «La FCFA est à la recherche d'un geste concret de la part du gouvernement fédéral pour démontrer l'importance des communautés minoritaires au pays, déclare-t-il. Le message semble avoir été entendu à Ottawa puisque le ministre des Finances, Paul Martin, m'a confirmé que le niveau de subventions aux communautés sera maintenu dans le budget déposé mardi.» Les organismes, précise-t-il, craignaient l'effet des compressions additionnelles exigées par le Conseil du Trésor.

Les présidents et présidentes de sorganismes membres de la FCFAqui se sont réunis à Winnipeg la fin de semaine dernière, ont donc eu de longues discussions autour de ces ententes.

«Toutes les réductions que nous avons subies au cours des dernières années font en sorte que certains de nos acquis ne tiennent que par un fil», note le président de la Société franco-manitobaine,Michel Chartier, dont l'organisme fait le bilan de la première entente.

Malgré les inquiétudes et les tiraillements qu'elles suscitent, la FCFA s'attend à ce que les prochaines ententes Canada-communautés soient bonifiées.



photo: Hubert Pantel

Gino LeBlanc, président de la FCFA.

«Le Sommet de la francophonie aura lieu à Moncton en 1999, explique Gino LeBlanc. Sheila Copps a déjà demandé au premier ministre de faire de 1999, l'Année de la francophonie canadienne et en plus, la Loi sur les langues officielles fêtera ses 30 ans cette année-là. Nous espérons profiter de la coïncidence de ces événements pour amener le fédéral à accorder des subventions substantielles aux communautés.»

Quant à la négociation des ententes elles-mêmes, «la FCFA va appuyer les organismes dans leurs démarches, mais ils feront leurs présentations de façon individuelle, soutient Gino LeBlanc. Nos propres démarches viseront à obtenir une bonification pour l'ensemble des ententes.»

Par ailleurs, l'organisme exprime ses inquiétudes face à la Déclaration de Calgary. «Ce qui nous préoccupe, c'est l'incapacité des différents gouvernements de reconnaître l'importance de la dualité linguistique, rappelle Gino LeBlanc. Malgré nos présentations aux audiences publiques des commissions provinciales, le texte de l'entente est demeuré inchangé et représente tout un recul pour les communautés francophones et acadienne par rapport à Meech et Charlottetown.»

Malgré cela, Gino LeBlanc reste oiptimiste et maintient que la conjoncture peut être favorable aux francophones: les discussions constitutionnelles, l'annonce d'un budget excédentaire et les événements francophones d'importance qui se tiendront au pays peuven tdit-il jouer en notre faveur. «Le ministre Paul Martin m'a même invité à une rencontre de travail qui mènera à l'élaboration du budget de 1999.»

Pascal DUBÉ

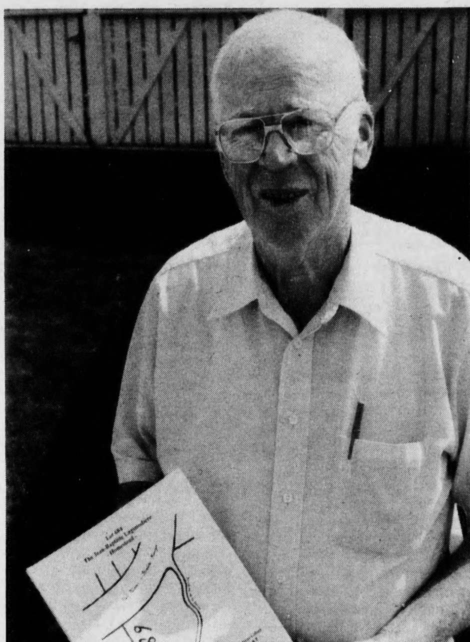
Maurice Prince

Le prix du succès

Maurice Prince a voué près d'un quart de siècle à la préservation et la valorisation du site historique Lagimodière/Gaboury. Le 16 février, le résidant de Saint-Boniface s'est vu remettre par Héritage Winnipeg un prix en reconnaissance de ses années de travail envers la conservation du patrimoine manitobain.

C'est en 1975 que Maurice Prince a entamé sa croisade en faveur du site Lagimodière/Gaboury. «On a toujours su dans la famille que ce terrain avait appartenu à Jean-Baptiste Lagimodière, précise-t-il. Alors quand j'ai entendu dire qu'ils voulaient développer le terrain, j'ai dit: Faut pas faire ça, c'est là qu'est né Louis Riel! C'est là qu'ils m'ont demandé de leur trouver des preuves et que j'ai commencé à aller chercher dans les archives.»

Le site Lagimodière/Gaboury a reçu dernièrement l'appui de la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps. Mais la bataille, loin d'être gagnés, est longue et difficile par moments. «Quand t'as affaire à des développeurs, faut être sur tes gardes. C'est du monde qui ne pensent pas à l'histoire mais juste à l'argent. Une chance que j'avais l'appui des conseillers et que je suis toujours resté sur le qui-vive. Sinon, il y a bien des fois où des promoteurs auraient réussi à faire changer le zonage et ça aurait été la fin du site historique.»



Archives La Liberté

«Je suis satisfait et fier de voir qu'on reconnaît ma recherche comme sérieuse», indique Maurice Prince.

À noter que les fouilles archéologiques entreprises l'été dernier devraient reprendre dès la fonte des neiges. Les preuves recueillies lors de ces fouilles devraient permettre la reconnaissance officielle du terrain comme site historique national, espère Maurice Prince.

Anie CLOUTIER

L'histoire des francophones de l'Ouest sur Internet

La Courtepointe de l'Ouest

L'Organisme des nouvelles initiatives régionales en information et en communications (ONIRIC) est à la recherche de 20 stagiaires pour mettre sur pied un site Internet qui racontera l'évolution de la francophonie dans l'Ouest canadien. *La Courtepointe de l'Ouest* sera composée d'une série de dix modules traitant des différentes facettes du développement francophone.

Les quatre premiers modules du site Internet seront développés au cours de l'été à Winnipeg. «Les étudiants choisis travailleront de concert avec des historiens afin de rédiger des textes vulgarisés et construire une base de données, explique le directeur de la Société des communications du Manitoba, René Piché. Quatre des dix modules devraient être terminés d'ici la fin de l'été.»

ONIRIC regroupe des membres provinciaux et territoriaux, choisis parmi les entrepreneurs francophones. L'organisme conçoit ses projets de façon à promouvoir l'insertion des jeunes francophones et francophiles de toutes les régions du Canada au développement de l'industrie des nouveaux médias de langue française. Le projet sera réalisé grâce à la participation financière du groupe Stentor, réunissant les principaux fournisseurs de services de télécommunications au Canada (MTS, Bell Canada, SaskTel, etc.).

P. D.

Dépotoir municipal

Un nouveau site d'enfouissement sera retenu

Les résidants de la municipalité de Taché seront bientôt appelés à se prononcer sur le nouvel emplacement du dépotoir municipal. Après avoir rencontré le 11 février les ingénieurs chargés d'étudier la question, les autorités dévoileront enfin les quatre sites retenus et en feront part aux résidants lors d'une rencontre publique prévue vers la mi-mars.

«Le dépotoir de Lorette est presque plein, souligne l'administrateur de la municipalité, Ernest Lajoie. Ça fait déjà presque deux ans qu'on regarde pour trouver un nouvel emplacement. En ce qui concerne les quatre sites retenus, on ne peut pas encore diffuser l'information car il y a encore quelques démarches à régler.»

Les résidants de la municipalité recevront plus de renseignements sur la question dans les jours à venir.

C. T.

Le Babillard

BRANDON

➾ ***La classe de 1957-1958 de l'école normale de Tuxedo se réunira le 26 septembre à Brandon.*** Renseignements: Mavis Johnson, 119-19e Rue, Brandon (Manitoba) R7B 1K4.

LA BROQUERIE

➾ Le Comité culturel de La Broquerie vous invite à une ***Soirée bière et saynètes qui aura lieu le 14 mars à 20 h à l'aréna de La Broquerie.*** Coût: 10 $ (Monique Bédard au 424-5695).

LORETTE

➾ Le ***Carnaval d'hiver de Lorette*** aura lieu du 21 février au 1er mars. Au programme: tir au poignet, compétitions sur glace, bonspiel de curling, poker derby, talents amateurs, tournois de hockey. Renseignements: 878-2979.

SAINT-PIERRE-JOLYS

➾ La Jolys Tea Room organise un ***Souper théâtre le 28 février*** à 18 h au centre récréatif de Saint-Pierre. Billets: 25 $ auprès de Cécile au 433-7104. Une danse suivra le spectacle. Réservez vos billets: Cécile Lesage au 433-7106.

IMPROVISATION

➾ Ne manquez pas la ***finale de la LISTE*** le vendredi 20 février de 19 h 30 à 22 h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain ainsi que le Match des étoiles le samedi 21 février à 20 h à la salle Antoine-Gaborieau du CCFM.

COIN DES PETITS

➾ La bibliothèque Louis-Riel (1168, rue Dakota) offre une série de cinq ***Heures du conte*** pour les enfants âgés de trois à cinq ans tous les mardis du 3 mars au 14 avril à 10 h 30. L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. Composez le 986-4576.

PLEIN AIR

➾ Le ***Centre d'interprétation du marais Oak Hammock présente son Festival Tropical*** le 28 février et le 1er mars de 11 h à 16 h. Invités spéciaux: Le Club des perroquets du Manitoba avec plus de 50 oiseaux multicolores. Informations: 467-3300.

AU FÉMININ

➾ Pluri-elles invite les ***adolescentes de 13 à 18 ans et leurs mères*** à participer à une journée de discussion le samedi 14 mars de 8 h 30 à 16 h au Collège universitaire de Saint-Boniface. C'est gratuit! Inscriptions: 233-1735 ou le 1 (800) 207-5874. ➾ ***La remise des Prix Réseau aura lieu le dimanche 8 mars*** au Niakwa Country Club (620, chemin Niakwa). L'accueil se fera à compter de 11 h 30 et le brunch sera servi dès 12 h 15. Le coût des billets est de 17 $. Renseignements: 235-0604. ➾ Pluri-elles est à la recherche de femmes intéressées à se joindre à un ***groupe de soutien et d'information.*** Les ateliers seront offerts les jeudis soirs de 19 h à 21 h. Parmi les thèmes abordés on retrouve: ***Améliorer la situation de la femme*** (du 12 au 26 mars), ***Vieillir en santé*** (du 2 au 16 avril), ***Envisager la retraite*** (du 23 avril au 7 mai) et ***Explorons nos passe-temps*** (du 14 au 28 mai). Renseignements et inscriptions: 233-1735 ou 1 (800) 207-5874.

EN VISITE

➾ Le fondateur des communautés de l'Arche et de Foi et lumière, ***Jean Vanier, sera à Winnipeg du 21 au 24 mai.*** Plusieurs activités sont prévues. Le samedi 23 mai, Jean Vanier animera (en anglais) une journée de retraite de 9 h à 16 h au St. Mary's Academy (550, Wellington Cr.). Coût: 20 $. Le même soir à partir de 18 h 30, il sera au Banquet de l'Arche de Winnipeg qui célèbre cette année son 25e anniversaire. Billets: adultes: 25 $. Réservations obligatoires pour ces deux événements avant le 1er avril au 237-0300. Jean Vanier donnera également une conférence le 21 mai à 19 h 30 à la cathédrale St. Vladimir & Olga; une soirée œcuménique est prévue le 22 mai de 19 h à 22 h au St. Mary's Academy; enfin, il prendra la parole (en français) lors de la messe de 11 h le 24 mai à la cathédrale de Saint-Boniface.

PASTORALE

➾ Le ***Service du mariage et de la famille du Manitoba*** organise un après-midi de réflexion ayant pour thème: la communication à l'intérieur du couple le dimanche 1er mars de 13 h à 17 h 15 à la sacristie de l'église de Saint-Malo. Renseignements: 231-4479.

RÉUNIONS ANNUELLES

➾ ***Habitat chez-soi*** vous invite à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le 23 février à 19 h 30 au 622, avenue Taché, 2e étage, salle c (231-2712). ➾ L'***assemblée générale annuelle de la radio communautaire du Manitoba Envol 91 aura lieu le jeudi 26 février à 19 h*** au local 1032 du Collège universitaire de Saint-Boniface.➾ La ***Corporation de développement communautaire Chaboillé*** tient son assemblée générale annuelle le 26 mars à 19 h 30 au club Noret de Saint-Malo.

CONFÉRENCES

➾ Le 19 mars, ne manquez pas la conférence intitulée ***Une question de valeur: les femmes artistes au Manitoba avant 1950*** présentée Claudine Majzels et offerte par Réseau dans le cadre de sa série En paroles et en gestes: Portraits de femmes au Manitoba français. À 19 h 30 au Musée de Saint-Boniface (237-4500).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Nouvelle directrice générale

Claudette Toupin au Programme de contestation judiciaire

Le Programme de contestation judiciaire a une nouvelle directrice générale depuis le 2 février. Employée du gouvernement manitobain depuis 15 ans, Claudette Toupin a en effet accepté de gérer cet organisme, qui permet à des Canadiens qui s'estiment lésés dans leurs droits linguistiques et dans leurs droits à l'égalité, d'avoir recours aux tribunaux, en leur octroyant une aide financière.

«Le conseil d'administration du Programme ne cherchait pas un juriste pour ce poste, mais plutôt quelqu'un qui détenait une expérience en gestion», explique la nouvelle directrice générale, qui cumule des expériences de gestionnaire tant dans le domaine de l'urbanisme au ministère des Affaires urbaines, que dans la gestion du Programme de langues officielles en enseignement au ministère de l'Éducation du Manitoba. Claudette Toupin a notamment rédigé des projets de lois concernant la Ville de Winnipeg, ainsi que la loi scolaire qui a créé la Division scolaire franco-manitobaine.

Au Programme de contestation judiciaire, elle aura à gérer un organisme dont le budget sera amputé de 9 %. «C'est certainement un défi, dit-elle, mais dans certains domaines, le Programme n'avait pas dépensé les sommes dont il disposait pour ses premières années, et dans l'entente de renouvellement du Programme, il est prévu que ces sommes ne nous seront pas enlevées.»

Claudette Toupin précise d'ailleurs qu'elle prépare une réunion des deux comités du Programme (droits linguistiques et droits à l'égalité) pour la fin de février, justement pour discuter de l'Accord de contribution du gouvernement fédéral qui assurera l'avenir de l'organisme pour les cinq prochaines années.

Toute la question du transfert de responsabilités fédérales vers les provinces, explique-t-elle, est aussi une des raisons pour lesquelles sa candidature a été retenue. «J'ai une bonne connaissance du fonctionnement provincial. J'ai aussi souvent eu à transiger avec mes collègues des autres provinces et avec ceux du fédéral. Je connais les rouages de la fonction publique», résume-t-elle.

L'embauche dela nouvelle directrice générale a été faite dans le cadre d'une réorganisation du Programme, qui compte aussi une directrice du secteur des droits à l'égalité, Farah Lugtig. Un poste à demi-temps de direction des droits linguistiques n'a pu être comblé jusqu'ici, et il est possible qu'il soit jumelé avec d'autres responsabilités, celles d'analyste de dossiers par exemple.

Rappelons que Claudette Toupin succède à François Boileau, qui travaille maintenant pour le compte de la Fédération des communautés francophones et acadienne, à son bureau de Québec.

Sylviane LANTHIER

Des crêpes bretonnes sur le pont Provencher

Le pont des gourmands

Une crêperie bretonne devrait prochainement voir le jour sur le pont Provencher. «L'idée de faire quelque chose avec la guérite du pont Provencher circule depuis plusieurs années, indique le directeur général d'Entreprise Saint-Boniface, Marc Lavoie. Mais le temps n'a jamais été aussi bon pour passer à l'action. On a l'appui de la Ville et avec les Jeux panaméricains qui s'en viennent et la construction d'un stade de baseball à la Fourche, on aura accès à une clientèle potentielle importante.»

Le projet de crêperie proposé par Gérald Pantel a été retenu parmi les nombreuses soumissions pour son originalité et son caractère typiquement français qui s'accorde bien avec le projet Rues principales. «Notre premier objectif était de promouvoir le quartier français et de susciter la curiosité des passants, fait remarquer Marc Lavoie. Nous avons reçu plusieurs projets de cafés et de comptoirs de crème glacée, mais Gérald Pantel était le seul avec une idée de crêpes.»

Propriétaire d'Appareils Provencher, Gérald Pantel compte gérer la nouvelle entreprise saisonnière avec ses fils Philippe et Robert. «C'est un projet à grande visibilité et qui pourrait avoir un impact économique intéressant pour Saint-Boniface», indique l'entrepreneur.

«L'idée de la crêperie, continue-t-il, m'est venue de mes nombreux voyages en Europe. À Paris, par exemple, on retrouve des crêperies comme ici des comptoirs à hot dogs! Une crêpe de 40 pouces de diamètre peut très bien être pliée en huit et enveloppée dans un sac de papier ciré. On mange ça avec les mains en se promenant. Mais pour les crêpes garnies qu'il faut manger dans une assiette, on a prévu une terrasse de 700 à 800 pieds carrés qui pourra accommoder entre 35 et 40 personnes.»

Comme le fait remarquer Marc Lavoie, «la terrasse donne de la place aux clients, mais surtout, elle touche l'imagination des gens. Située plein sud, elle donnera une vue sur la Cathédrale de Saint-Boniface et la Fourche.»

Entreprise Saint-Boniface a récemment embauché un architecte et consulté un ingénieur pour étudier la question. «On sait que le pont est vieux et vibre énormément dès qu'un camion passe, alors on pense que la meilleure chose serait de fixer la terrasse aux piliers du pont qui ne vibrent pas.»

Marc Lavoie concède cependant que les ingénieurs ont manifesté quelques inquiétudes concernant la solidité du pont lourdement endommagé lors des dernières inondations. «La Ville a déjà prévu dans son budget de 2001 des sommes pour la construction d'un nouveau pont Provencher ou la rénovation complète du pont actuel, précise-t-il. Nous avons donc trois ans pour voir si le projet est viable et l'intégrer dans les plans du prochain pont.»

Le projet a reçu l'aval du Comité communautaire Riel qui a recommandé à la Ville qu'elle loue la guérite du pont à Entreprise Saint-Boniface pour la somme symbolique de 1 $ par an. Entreprise Saint-Boniface assumera les coûts de rénovation de la guérite ainsi que les coûts de la construction de la terrasse tandis que Gérald Pantel assumera la gérance de l'entreprise. L'ouverture est prévue à la mi-mai.

Anie CLOUTIER

Parti libéral provincial

Neil Gaudry à l'intérim?

Le député provincial de Saint-Boniface, Neil Gaudry, pourrait bien assurer l'intérim de la direction du parti libéral provincial jusqu'à la tenue le 17 octobre d'une course à l'investiture.

Neil Gaudry assure déjà officieusement l'intérim depuis le départ de la chef du parti Ginny Hasselfield il y a quelques semaines. La décision finale doit être prise d'ici quelques jours, indique le seul membre du parti élu à la législature provinciale.

À noter qu'aucun candidat ne s'est encore présenté officiellement au leadership du parti libéral provincial.

A. C.

Regroupement des universités de la francophonie hors Québec

Un pas de plus vers l'enseignement à distance

Le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec (RUFHQ) devrait présenter au ministère du Patrimoine canadien un projet abrégé de création d'un réseau entre les institutions au début mars. Ce réseau permettrait de faciliter les échanges de cours par l'enseignement à distance entre les universités membres.

Pour le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Paul Ruest, ce réseau constitue un plus pour le Collège à condition qu'on l'utilise avec intelligence. «Le réseau nous permettra d'échanger des cours, d'assister à des conférences ou des ateliers qui sont présentés ailleurs au Canada, mais il faut savoir en faire une utilisation raisonnable. Les coûts reliés à l'utilisation des vidéo-conférences sont élevés», souligne Paul Ruest.

Le projet reçoit pour sa part un appuie important du gouvernement fédéral. «Trois à quatre ministères sont intéressés à participer d'une façon ou d'une autre au développement du projet, raconte le secrétaire du RUFHQ, Vincent Bourgeois. Le financement provenant de Patrimoine Canada, d'Industrie Canada et de Ressources humaines pourraient nous aider à payer les frais d'équipement et d'interurbains reliés à l'utilisation de cette technologie.»

Comme le rappelle le directeur du projet Denis Carrier, un des buts du réseau est de rendre l'éducation francophone la plus accessible possible. «Dans l'Ouest canadien, il y a des propositions qui tentent d'intégrer tous les besoins scolaires dans ce projet. En Saskatchewan et en Alberta où les populations francophones sont éparpillées, le réseau pourrait offrir des cours de niveau secondaire ou collégial dans des régions où le nombre d'étudiants n'est pas suffisant pour faire venir un spécialiste sur une base régulière.»

Pour le CUSB, la création du réseau pourrait profiter sur deux plans. «Nous n'avons pas de programme de soins infirmiers ici, alors qu'il en existe à l'Université Laurentienne en Ontario, à l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick et dans une ou deux autres universités, souligne Paul Ruest. Nos étudiants qui voudraient se diriger dans ces domaines pourraient rester ici un ou deux ans de plus et prendre des cours de sciences tout en suivant des cours par vidéo-conférences.»

«De l'autre côté, nous possédons un certificat en traduction qui pourrait être offert à d'autres universités par le biais de l'enseignement à distance, poursuit Paul Ruest. Mais, il ne faut pas confondre les buts que nous visons avec les moyens que nous utilisons. Les contacts humains occupent toujours une grande place dans notre société et la nouvelle technologie n'est pas un remède que nous devons utiliser pour tous les maux.»

Pascal DUBÉ

Déclaration de culpabilité de Riel

Ottawa refuse encore d'annuler

***«Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.»* La députée bloquiste de Rimouski-Mitis pourra désormais faire sienne cette citation de Boileau.**

Pour la cinquième fois depuis son élection au Parlement en 1993, la députée Suzanne Tremblay a échoué dans sa tentative visant à convaincre la Chambre des communes d'annuler la déclaration de culpabilité pour haute trahison prononcée contre Louis Riel.

Mme Tremblay n'a pas obtenu le consentement unanime de la Chambre qui lui aurait permis d'obtenir un vote des parlementaires sur une motion se lisant comme suit:

«Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement fédéral devrait annuler la déclaration de culpabilité pour haute trahison prononcée contre Louis Riel le 1er août 1885 et commémorer sa mémoire en déclarant le 16 novembre de chaque année jour de Louis Riel pour l'ensemble du Canada»

Les conservateurs et les néo-démocrates ont appuyé la motion, alors que les libéraux et les réformistes ont opposé un refus catégorique.

Le 10 décembre 1996 un projet de loi privé de la même teneur, présenté par la députée Tremblay, avait été battu en Chambre par un vote serré de 112 à 103. Mme Tremblay est toujours convaincue que les libéraux avaient à l'époque torpillé son projet, sous prétexte qu'il était présenté par un parti souverainiste.

Le débat entourant la reconnaissance de Louis Riel revient périodiquement à la Chambre des communes. Depuis 1983-84, des députés des partis libéral, conservateur et néo-démocrate ont déposé des projets de loi ou des motions en Chambre. En 1992, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney avait franchi un pas important en faisant adopter une motion reconnaissant *«le rôle unique et historique de Louis Riel à titre de fondateur du Manitoba et sa contribution à la Confédération.»*

Le 15 janvier dernier, le gouvernement libéral rendait public une déclaration de réconciliation avec les peuples autochtones, qui reconnaissait qu'aucune réconciliation n'était possible sans évoquer «les tristes événements» qui ont entouré la mort de Louis Riel. Ottawa promettait alors de chercher des moyens de reconnaître les contributions des Métis au Canada et de refléter la place qu'occupe Louis Riel dans l'histoire du pays. Le gouvernement n'a toujours pas trouvé ces moyens, mais promet de trouver une solution à la satisfaction des leaders métis.

Les réformistes, qui forment l'opposition officielle, ne veulent plus entendre parler de Louis Riel: «Mes ancêtres ont subi les mêmes affronts en Écosse et le soir, ça ne m'empêche pas de dormir» résume le député Lee Morrison, qui dit avoir «de sérieux problèmes» avec ceux qui «veulent réécrire l'histoire». Le député de droite estime qu'il est préférable de ne pas revenir sur le passé: «Nous avons d'autres chats à fouetter».

APF

Forum des gens d'affaires francophones

Des ententes d'un océan à l'autre

Les 425 délégués et invités qui ont assisté au deuxième Forum des gens d'affaires francophones du Canada n'en sont pas sortis les mains vides. En effet, à la clôture de l'événement le 14 février en après-midi, selon les organisateurs, 51 ententes avaient été recensées entre 113 entreprises et/ou organismes à vocation économique.

Yves Carrier du Nouveau-Brunswick et Pierre Fournier du Yukon font partie de ceux qui ont conclu une entente. Œuvrant tous deux dans le secteur du tourisme d'aventure, les entrepreneurs vont échanger des informations sur l'équipement disponible et les clientèles cibles. «Nous faisons essentiellement la même chose, mais aux deux extrémités du pays», explique le guide des Aventures dans la Vallée de l'Aigle au Nouveau-Brunswick, Yves Carrier.



Photo: Anie Cloutier

Yves Carrier et Pierre Fournier œuvrent tous deux dans le tourisme d'aventure.

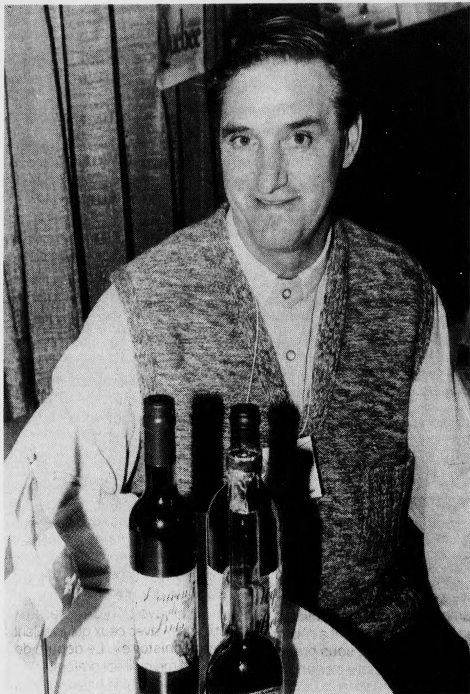


Photo: Anie Cloutier

Jules Rémillard: «Il demeure presque impossible de commercialiser notre vin.»

C'est en passant devant le kiosque du Yukon que Yves Carrier s'est rendu compte du potentiel d'échange. «Pierre Fournier avait monté une tente pour le camping d'hiver comme je n'en avais jamais vues. Son produit m'intéressait. En discutant, nous nous sommes rapidement rendu compte que nous avions beaucoup à gagner en faisant affaire ensemble.»

«Les gens qui font du tourisme d'aventures chez nous, explique le responsable de Sunshine Valley Guest Ranch au Yukon, Pierre Fournier, sont essentiellement les mêmes qui vont aller faire du camping sauvage chez Yves Carrier au Nouveau-Brunswick. Si nous pouvons échanger des informations sur nos clientèles, nous pourrons leur offrir un bien meilleur produit.»

Pour la famille Rémillard de Saint-Cuthbert, dans les Laurentides, la prochaine saison des sucres s'annonce très occupée. «Nous avons conclu des ententes avec des gens d'à peu près partout au pays pour notre sirop d'érable, mentionne le propriétaire de la ferme Valrémi, Jules Rémillard. La production complète de notre prochaine récolte des sucres est déjà toute vendue», ajoute l'entrepreneure Collette Rémillard.

Pour répondre à la demande, ils devront acheter du sucre d'érable d'autres producteurs. «J'ai conclu une entente avec une dame de la Colombie-Britannique qui va utiliser les produits de l'érable pour effectuer une levée de fonds, mentionne le producteur. J'ai pu ensuite m'entretenir avec Olivier Combret, un producteur de vin, pour m'informer des coûts de transport de la marchandise.»

Par contre, les affaires n'ont pas aussi bien fonctionné pour ses vins produits à base d'eau d'érable. «J'ai été déçu d'apprendre que les règles des sociétés des alcools des autres provinces sont semblables à celles du Québec. Même si j'en ai vendu plusieurs bouteilles et fait quelques ententes, il demeure presque impossible de commercialiser notre vin, explique Jules Rémillard. Pour y arriver, il nous faudra réduire nos coûts de production et répondre aux normes de la Société des alcools du Québec avant de l'exporter.»

La fin de semaine a également été fertile en échange de toutes sortes. Ainsi, Françoise Maynard-Jussaume de l'Oasis du vieux palais de l'Assomption au Québec, est enchantée d'avoir pu rencontrer des représentants de Parcs Canada. «J'essaie depuis longtemps d'établir de meilleurs contacts avec Parcs Canada, explique-t-elle. Le forum m'a aussi donné une meilleure idée de ce qui se fait en tourisme dans les autres provinces.»

«J'ai fait un marché avec madame Yvette Finn du Nouveau-Brunswick, raconte Daniel Cuerrier, représentant de l'Association des francophones des territoires du Nord-Ouest. Elle voulait acheter une poupée inuite que nous avions à notre kiosque. Comme la poupée ne m'appartient pas, je n'ai pas pu la lui vendre, mais nous avons fait une entente. Au prochain forum qui aura probablement lieu à Moncton, je lui apporterai une poupée semblable en échange d'une caisse de homards.»

Pascal DUBÉ

Voici la répartition du nombre d'entreprises qui ont conclu des ententes au cours du deuxième Forum des gens d'affaires francophones du Canada.

- 31 du Nouveau-Brunswick;
- 19 de l'Ontario;
- 19 du Québec;
- 17 du Manitoba;
- 8 de la Saskatchewan;
- 4 de la Colombie-Britannique;
- 3 de l'Île-du-Prince-Édouard;
- 3 du Yukon;
- 2 de l'Alberta;
- 1 de la Nouvelle-Écosse;
- 1 des Territoires du Nord-Ouest;
- 5 de la France.

Les 113 entreprises et/ou organismes de développement communautaire impliqués ont conclu un total de 51 ententes du 12 au 14 février à Winnipeg.

P. D.

Forum des gens d'affaires

Beaucoup, beaucoup d'information a circulé

Le Forum des gens d'affaires francophones est l'occasion rêvée pour les entrepreneurs de tout le pays de partager des informations. Les échanges de cartes d'affaires et les rencontres personnelles représentent probablement la plus grande réussite du forum. Les quelque 45 ententes conclues ne représente qu'une infime partie des retombées qui suivront le forum.

La formation d'un comité de suivi permettra de mieux calculer les retombées du forum. «Entre 15 et 20 % des rencontres déboucheront sur des ententes à court terme, évalue le commissaire industriel du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Maurice McCarthy. Bien des ententes seront conclues dans les jours, semaines ou mois suivant le forum, sans que notre comité n'en soit avisé.»

Le deuxième Forum des gens d'affaires francophones qui s'est tenu à Winnipeg a dépassé celui de la Beauce en ce qui concerne le nombre d'ententes conclues. «Les gens apprenaient en Beauce, poursuit Maurice McCarthy. Les entrepreneurs se connaissaient davantage et les résultats risquent d'être très profitables pour le Manitoba, les délégués de toutes les régions et pour la francophonie canadienne en général.»

Même genre de réaction du côté de Gaston de la Sablonnière, un spécialiste en expositions commerciales et un des propriétaires d'Advantage Sign & Display Systems, à Régina. «Les gens ont beaucoup appris depuis la Beauce. Ils réussissent mieux à présenter leur commerce, à aller de l'avant et agir comme de meilleurs représentants pour leur entreprise et leur région», explique cet ancien agent de la Gendarmerie Royale du Canada.

La participation à un tel événement peut définitivement être profitable pour une entreprise, à condition d'y donner des suites. «Une fois rentrez chez eux, tous les délégués devraient se mettre au travail pour établir un réseau et ne pas attendre que tout le travail soit fait pour eux, ajoute Gaston de la Sablonnière. Je ne vais pas attendre que les autres m'appellent avant de bouger. Je suis responsable du succès de mon voyage au forum».

Le forum aura même des échos à Ottawa. «Le secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Ronald Duhamel, nous a promis de venir nous rencontrer, affirme le délégué de la ville de Falher, au nord-ouest de l'Alberta, Richard Primeau. Le secrétariat appuie l'idée du développement d'un corridor touristique francophone de l'Ouest. Il nous a promis qu'il viendra sur place pour visiter quelques installations que nous avons.»

Pour le comité organisateur, le forum a été un succès sur toute la ligne. «C'est l'attitude des participants qui a été le clé de la réussite, déclare Maurice McCarthy. Quand les seuls critiques que vous entendez concerne le transport entre l'hôtel et le Festival du Voyageur, c'est un signe que tout ce qui a trait au forum a bien fonctionné.»

Pascal DUBÉ

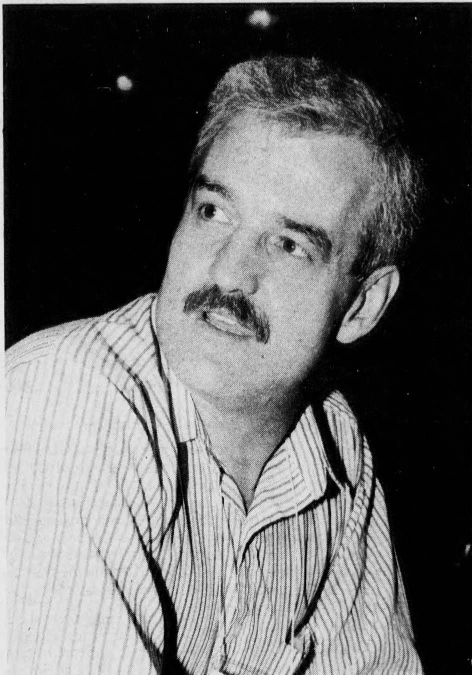


photo: Anie Cloutier

Gaston de la Sablonnière, spécialiste en expositions commerciales et propriétaire d'Advantage Sign & Display Systems.

Récolte manitobaine

Des échanges d'un bout à l'autre du pays

De la cinquantaine d'ententes intervenues lors du Forum des gens d'affaires, la récolte manitobaine se chiffre à 17. «Extrêmement satisfait» du déroulement du forum et du nombre d'ententes signées, qui ont dépassé ses espoirs, le commissaire du Conseil de développement économique du Manitoba (CDÉM), Maurice McCarthy, est surtout heureux que des mécanismes de suivi aient été adoptés lors du forum.

Au Manitoba, des ententes ont été conclues dans de nombreux secteurs. Plusieurs ont ainsi fait affaires avec la France. C'est le cas de CKSB qui produira des capsules en collaboration avec Radio-France La Rochelle, et de Del's qui s'est entendu avec des représentants de la région de Deux-Sèvres pour examiner les possibilités d'importer du fromage de chèvre et d'exporter des pâtés.

La Société de développement communautaire de La Broquerie s'est pour sa part engagée sur une voie qui pourrait mener à un jumelage avec l'association de Mouton Village. La Broquerie voudrait ainsi utiliser le savoir-faire des Français qui ont transformé leur région productrice de moutons pour en faire un centre d'interprétation du mouton capable d'attirer le tourisme. La Broquerie voudrait faire de même avec la production laitière et porcine.

Dans le secteur touristique, les Voyages Lavergnes se sont entendus avec des représentants de la Saskatchewan pour la distribution de dépliants et le développement de forfaits. Le Festival du Voyageur et le Festival acadien de Caraquet étudieront les possibilités d'un jumelage. Les frères Boulianne, nouveaux gérants du Club de golf de La Broquerie, examineront avec la Société de développement de la baie acadienne la possibilité de mettre en place des forfaits touristiques incluant des parcours de golf dans leurs deux régions du pays. «Même ici, expliquait Guy Boulianne au forum, on finit par se dire que le parcours de Saint-Pierre et celui de la Broquerie pourraient travailler ensemble pour attirer une clientèle francophone qui aime jouer au golf, et qui pourrait faire les deux parcours en une fin de semaine, par exemple.»

Dominion Windows a aussi conclu des ententes avec deux entreprises de fenêtres du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

De son côté, le CDÉM s'est engagé à faciliter la vente des vins d'érable de la ferme Valrémi au Québec, dans une maison des vins qui pourrait avoir pignon sur rue boulevard Provencher. «Des investisseurs francophones sont intéressés à obtenir un permis pour ouvrir ce commerce», explique Maurice McCarthy, qui précise que le gouvernement provincial distribue cependant ce genre de permis avec une extrême parcimonie. «En ce moment, on compte quatre maisons des vins au Manitoba. Le jour où d'autres permis seront émis, on aimerait bien que le projet du boulevard Provencher soit sur la liste. On a déjà des contacts en France, au Québec et en Colombie-Britannique pour l'approvisionnement en vins.»

Sylviane LANTHIER



photo: Hubert Pantel

Le président de l'association du Mouton village, Pierre-Marie Couturier, et l'administrateur de la municipalité de La Broquerie, Laurent Tétrault.

Une visite remarquée de Jean Chrétien

Le forum des gens d'affaires aura des suites

Développer un circuit touristique francophone pancanadien, créer un répertoire des entreprises francophones au pays et assurer le suivi au forum, voilà les principales recommandations issues du deuxième Forum des gens d'affaires francophones du Canada.

Réunis les 12, 13 et 14 février à Winnipeg, les participants au forum, venus des dix provinces et des deux territoires, ont pu profiter de l'événement pour échanger, faire des affaires et obtenir de l'information sur les quatre thèmes majeurs du forum: le tourisme patrimonial; le tourisme vert; la valeur ajoutée; et les rues principales et les écono-musées.

Qualifié de grands succès par les organisateurs, le forum a obtenu un appui remarqué des différents paliers politiques, puisqu'on y a vu la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, le secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Ronald Duhamel, le ministre délégué à la francophonie du Manitoba, Darren Praznik, des politiciens et fonctionnaires de l'ensemble du pays et le premier ministre, Jean Chrétien, a même visité le salon d'affaires vendredi en fin de matinée.

Les participants, pour leur part, ont profité de ces assises pour établir des contacts et faire des affaires. Certains ont cependant déploré avoir manqué de préparation et avoir perdu du temps à repérer les gens avec qui ils pouvaient faire des alliances stratégiques. On a ainsi souhaité que les prochains forums soient précédés des rencontres régionales préparatoires qui pourraient d'ailleurs avoir lieu sur place, juste avant l'ouverture officielle.

En tourisme, dans une de ses recommandations, le Québec demande la création d'un comité national qui assurerait la création du circuit touristique francophone canadien. Un représentant de chacune des régions siégerait à ce comité. Le sous-groupe du comité de suivi du forum devra être doté des moyens nécessaires pour réaliser le projet», souligne le porte-parole pour la Belle Province. Ce comité pourra notamment aider au développement du produit touristique acadien et à la mobilisation du corridor de l'Ouest qui ont été soulevé par les responsables des régions concernées.

Dans le but d'amplifier la vocation première du forum comme plate-forme économique pour les francophones, les délégués recommandent la création d'un répertoire des dirigeants d'entreprises francophones du Canada. Le répertoire pourrait également contenir les responsables des gouvernements provinciaux et territoriaux dans différents secteurs.

Les organisateurs du deuxième Forum des gens d'affaires francophones avaient déjà prévu la nécessité d'assurer le suivi. Ils ont proposé que le comité national de développement des ressources humaines du Canada, qui réunit les francophones et des représentants des quatre ministères fédéraux, en soit chargé.

«C'était une des plus grandes lacunes du forum tenu en Beauce en 1996, affirme le président du comité organisateur, Raymond Poirier. Nous voulions nous assurer que des personnes seraient responsables de la mise en œuvre des recommandations du présent forum.» Ce comité devrait répondre également à une des recommandations de l'Ontario qui souhaite la création d'un mécanisme qui permettrait de faire durer le momentum créé lors du présent forum.



photo: Hubert Pantel

La délégation albertaine lors de la rencontre provinciale.

Les représentants de l'Ouest canadien ont exprimé le souhait de développer davantage de liens avec le Québec en ce qui a trait au secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Ils ont aussi invité les responsables des prochains forums économiques à porter une attention particulière à la présence des femmes dans la planification stratégique.

Le prochain forum pourrait bien se tenir à Moncton, au Nouveau-Brunswick. La rencontre pourrait s'inscrire dans le cadre du Sommet de la francophonie qui s'y tiendra à l'automne de 1999.

Rappelons que Winnipeg a accueilli d'autres réunions importantes à l'occasion de ce forum. Les présidents et présidentes des organismes francophones nationaux y ont tenu leur conseil national. Les fonctionnaires provinciaux et fédéraux responsable de la francophonie ainsi que les bureaux de traduction des différentes provinces tenaient aussi des réunions. Toutes ces rencontres ont coïncidé avec la tenue du Festival du Voyageur, qui a débuté le 13 février à Saint-Boniface.

Pascal DUBÉ

Au Québec

Deux industries, deux points de vue

Les Québécois ont été assez critiques envers le deuxième Forum des gens d'affaires du Canada au moment de l'évaluation qu'ils ont effectués pendant leur rencontre régionale. Alors que les représentants de l'industrie touristique sont retournés dans leur province avec plein de nouvelles idées en tête, les intervenants des secteurs agricole et agro-alimentaire disent être demeurés sur leur faim.

«Pour moi, ce voyage n'aura pas été vraiment profitable, mentionne Yves Marchand, agent de développement économique pour la région de Joliette, en faisant écho aux autres entrepreneurs agricoles de la Belle province. Les organisateurs auraient dû mettre l'accent sur le réseautage et cibler davantage les conférences par secteur. Ça aurait été plus facile pour nous de trouver les intervenants de notre secteur et de faire des maillages.»

«Au contraire, ce fut une fin de semaine tout à fait bénéfique pour moi, souligne pour sa part Danielle Naud, déléguée commerciale du Salon vacances et loisirs d'été. J'ai rencontré plein de gens et j'ai découvert plein de nouveaux circuits touristiques que je peux éventuellement offrir à mes clients. Il faut dire cependant que les francophones hors Québec ne sont peut-être pas tout à fait prêts à recevoir beaucoup de touristes, mais c'est en train de s'organiser et ça représente beaucoup de potentiel.»

Les Québécois ont dit avoir été étonnés par les milieux d'affaires francophones hors Québec et de la différence de mentalité qui s'y rattache. Cependant, même les plus déçus ont admis qu'un tel forum permet de créer un réseau important de personnes contacts et ainsi ouvrir des portes dans les autres provinces. Tous les délégués ont également proposé que les futurs organisateurs permettent une rencontre régionale avant la tenue du prochain forum et qu'ils remettent au préalable une liste détaillée des participants et de leur secteur d'activité.

En leur qualité de leaders dans le domaine de la francophonie, les délégués de la Belle province ont aussi jugé approprié de proposer la mise en place d'un comité de suivi au Forum des gens d'affaires. Ils ont même nommé une responsable régionale pour les représenter au sein du groupe responsable de développer le circuit touristique pancanadien: il s'agit de la coordonnatrice au tourisme du Festival international de Lanaudière, Sylvie Nadeau.

La délégation du Québec comptait plus de 60 délégués, invités et observateurs.

Carole THIBEAULT

Tourisme dans l'Ouest

Prêt, pas prêt j'y vais

Du parc provincial de Saint-Malo au plesiosaure de Ponteix en passant par le parc national de Batoche et le futur centre écologique de Tracadie, on trouve des francophones partout où veulent aller les touristes adeptes de grands espaces et de plein air.

Un problème se dessine cependant à l'horizon, fait remarquer un des conférenciers au deuxième Forum des gens d'affaires francophones du Canada: «Les provinces ne font pas la promotion sur le marché québécois des ressources francophones dans ce domaine, indique Grégoire Belland de l'Alberta. Or on sait que la langue, plutôt que l'argent, est le premier obstacle pour les Québécois qui veulent visiter l'Ouest. Ils ne viennent pas parce qu'ils ne savent pas qu'il existe tout un réseau de services en français.»

Ce point de vue est partagé par la propriétaire de En Route Interprétations, Rachelle Gareau. «Au Forum, j'ai découvert que tout le monde qui fait du tourisme patrimonial a le même problème, confirme la native de Bellevue en Saskatchewan. On sait qu'on a quelque chose à vendre, quelque chose de vraiment bien dont tu vas te souvenir toute ta vie, mais nos gouvernements provinciaux ne font pas la promotion de ces services.»

Commencer petit

Comme le fait remarquer Raymond Lavergne de Voyages Lavergne, «Ceaucoup de Français viennent visiter le Canada, mais ils vont tous au Québec. Beaucoup de Québécois visitent les régions, mais ils ne viennent pas au Manitoba. Et puis, ce n'est pas tout de faire venir les Québécois ici. Il faut encore être prêts à les recevoir. On n'a pas de gros hôtels pour accueillir 150 personnes. On ne veut pas briser notre réputation avec un seul voyage manqué.»

Ce point de vue rejoint celui de l'agente de la Corporation de développement communautaire Chaboillé, Murielle Bugera, qui recommande d'ailleurs la tenue d'un forum des gens d'affaires franco-manitobains. «J'ai bien aimé voir qu'il existait ailleurs au pays des structures mises en place pour nous accueillir une fois qu'on serait rendus-là. Mais avant de commencer à faire des ententes entre provinces, on a besoin de mettre plus d'énergie sur le développement local. On a des partenariats à négocier entre nous d'abord.»

Pas étonnant donc que plusieurs des ententes négociées lors du Forum des gens d'affaires se soient faites entre gens d'une même province ou d'une province voisine. Ce fut le cas pour Voyages Lavergne qui a conclu une entente avec la Saskatchewan pour la promotion de leur voyage au Québec, qui a fait des contacts avec Gravelbourg et Batoche pour organiser des tournées guidées dans ces régions, et négocié avec Marcel Desgagné de Ô Tours pour trouver du logement aux touristes qu'il amène à Saint-Pierre-Jolys.

La valeur des gens d'ici

Reste également aux promoteurs touristiques à convaincre la population locale de leur valeur. «Le monde d'ici ne savent pas le gros cadeau qu'ils ont à partager, indique Rachelle Gareau. Ils ont toujours été sur la défensive par rapport à leur langue et n'arrivent pas à croire qu'ils ont une culture à partager et que des gens vont payer pour venir voir ce qu'ils ont.»

«On ne peut pas valoriser son patrimoine sans amour, confirme un des promoteurs du circuit touristique du sud de la Saskatchewan, Louis Stringer. Il faut être fier de ce qu'on a à offrir.»

Trois villages du sud de la province (Gravelbourg, Ponteix et Willow Bunch) se sont entendus il y a quelques années pour former un circuit touristique entièrement francophone. «On s'est rendu compte que beaucoup de Québécois et de Français se rendaient à Regina pour l'Agribition mais qu'ils n'allaient pas en région parce qu'ils ne réalisaient pas qu'il y avait des francophones ailleurs. On a des choses à montrer: les pétroglyphes de Saint-Victor, le musée du Géant Beaupré, la cathédrale de Gravelbourg, le plesiosaure de Ponteix et nos installations agricoles, précise Louis Stringer. Mais on a réalisé que notre plus grande force c'était le côté humain. Nos soupers canadiens-français organisés pour les autocars sont très appréciés et on s'est découvert des affinités avec les gens de l'Est.»

Anie CLOUTIER

Ne cherchez pas plus loin... on parle votre langage... celui des fonds mutuels.

...PLUS DE 100 FONDS MUTUELS S'AJOUTENT AUX PRODUITS REÉR DE LA CAISSE:

Autres options:

Marchés boursiers	16 mois convertible	Marge de crédit	Placements garantis
TSE100 S&P500	4,35%*	Prêts - taux préf.	
CAPITAL GARANTI	*Taux sujet à changer		

FONDS MUTUELS DISPONIBLES :

Les 100 premiers de Credential !



















CI

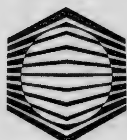
AIC

GT GLOBAL



Credential
Asset Management

Vos spécialistes en fonds mutuels...



La Caisse populaire de Saint-Boniface

SUCC. PROVENCHER
185, boul. Provencher
237-8874
Olive Fontaine, Lynne Laurendeau
Claude Comeault, Michel Audette

SUCC. MARION
159, rue Marion
237-4505
Rachel Pilon

SUCC. AUTUMNWOOD
1053, prom. Autumnwood
257-3381
Denis Marcon

SUCC. ÎLE-DES-CHÊNES
478, rue Main
878-3765
Sylvie Atwell

Credential Asset Management Inc., distributeur du Fonds, est une filiale de la Centrale des caisses de crédit du Canada. Avant de faire vos placements, lisez attentivement le prospectus simplifié qui contient des renseignements importants et que vous pouvez obtenir auprès des caisses populaires participantes. Les valeurs unitaires et le rendement des placements vont fluctuer. Les placements des fonds mutuels ne sont pas assurés ni garantis. Le total des rendements annuels composés antérieurs tient compte des changements des valeurs unitaires et du réinvestissement des revenus répartis. Il ne tient pas compte toutefois des frais facultatifs payables par le détenteur après les périodes susindiquées auraient pu influer sur le rendement du Fonds s'ils avaient été en vigueur pendant toutes les périodes. Les rendements antérieurs ne sont pas une garantie des résultats à venir.

Un nouveau forfait aux Voyages Lavergne

Le Québec en autobus

L'été dernier, Raymond et Nicole Lavergne des Voyages Lavergne à Saint-Pierre-Jolys sont partis à la découverte du Québec, roulotte attachée à leur véhicule. En route, ils ont pris des notes, visité sites et musées, créé des contacts et testé des itinéraires. Tout ça, en bons agents de voyage qu'ils sont, dans le but d'offrir aux Franco-Manitobains la même chance d'explorer les beautés de la Belle province.

C'est ainsi que les Voyages Lavergne offriront à l'été leur tout premier voyage organisé d'envergure. (1) Les voyageurs partiront en effet pendant 17 jours en direction du Québec, pour visiter des sites et attractions de partout dans la province et même en Ontario. L'autocar s'arrêtera dans les Laurentides, la Mauricie, Charlevoix, le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les Bois-Francs

«Ç'a l'air de rien à organiser mais c'est beaucoup de travail, lance le propriétaire Raymond Lavergne. Mon épouse Nicole et moi, nous avons souvent travaillé en soirée et les fins de semaines pour venir à bout de tout organiser. Il faut coordonner les hôtels et les attractions. Si on est 40 ou 50 personnes, il faut s'assurer que tout le monde puisse être logé. Quant aux attractions, on ne veut pas passez deux heures à attendre. Ça fait un an qu'on travaille là-dessus.»

Ce voyage organisé mis sur pied par les Lavergne est d'autant plus unique, explique Raymond Lavergne, qu'il se déroulera entièrement en français. «C'est un gros manque pour les touristes franco-manitobains qui veulent faire des voyages en autobus, indique-t-il. En général, ce genre de voyage est organisé par des agences anglophones. Les gens nous disent qu'ils veulent être à l'aise. Et puis là, en plus, ils vont visiter une province où ils peuvent parler leur langue.»

Si ce premier voyage a du succès, les Voyages Lavergne ont l'intention de continuer à développer l'idée des voyages organisés. L'agence songe à d'autres destinations telles que l'Alberta ou les Maritimes. «On va commencer par voir comment ça va aller, note Raymond Lavergne. Mais il paraît qu'il y a 50 000 francophones au Manitoba, je ne peux pas croire qu'on en trouvera pas 50 pour participer à ce voyage!»

Carole THIBEAULT

(1) Départ le 21 août et retour le 6 septembre. Renseignements: Voyages Lavergne au (204) 433-7181.

Dictée des Amériques

La finale le 18 avril

Le traducteur Jean-Paul Gagné (dans la catégorie senior) et Sylvie Boucher du collège Louis-Riel (dans la catégorie junior), représenteront le Manitoba à la finale internationale de la dictée des Amériques, le 18 avril à Montréal.

Les deux gagnants ont participé à la demi-finale manitobaine en janvier. Leurs suppléants sont Marguerite LeDorze, publicitaire à la retraite, et Pierric LeDorze, étudiant au collège Louis-Riel.

Rappelons que la demi-finale manitobaine est organisée par le Service de perfectionnement linguistique du Collège universitaire de Saint-Boniface.

S. L.

Projet d'une coop d'habitation à Notre-Dame

Des places disponibles peut-être à l'automne

Un sous-comité de la Chambre de commerce de Notre-Dame de Lourdes effectue présentement un sondage afin de déterminer les besoins de logements pour les personnes de 55 ans et plus. S'il y a un nombre suffisant d'intéressés, le projet pourrait aller de l'avant rapidement et offrir des unités d'hébergement dès l'automne.

Le concept de coopérative de logements pour les personnes de cette génération existe déjà dans d'autres localités et a fait ses preuves. «Nous nous sommes informés sur ce qui se fait à Glenboro et Pilot Mound pour définir notre projet, explique le président du comité provisoire de la Chambre de commerce, Norbert Delaquis. Glenboro a débuté avec quatre logements et en a ajouté huit autres depuis. Pilot Mound a aussi débuté avec quatre et en compte 16 maintenant.»

Le sondage qui est distribué présentement, cherche à déterminer les besoins des personnes intéressées à faire partie du projet. «Nous devons tout d'abord savoir s'il y a de l'intérêt pour le projet avant d'aller plus loin, affirme le président du comité. Il faudra par la suite, au cours d'une assemblée qui réunira les personnes intéressées, déterminer le nombre d'unités, les services qui seront offerts et le site éventuel de la coop d'habitation.»

La création de la coopérative d'habitation permettrait d'obtenir une hypothèque pour financer la construction des logements. Le conseil municipal et la Chambre de commerce appuient également le projet.

«Nous voulons faciliter la vie des gens de notre communauté. Ce sont des personnes qui sont encore actives, qui ont encore beaucoup à offrir et à donner dans leur milieu», ajoute Norbert Delaquis.

Les habitants de la coopérative partageront notamment les frais relatifs à l'entretien des terrains et de l'extérieur des unités de logement. «Nous ne voulons pas faire un deuxième foyer, spécifie Norbert Delaquis. Notre objectif est d'offrir un service qui répondra à un besoin au sein de notre communauté. Si la demande est réelle, le projet pourrait aller de l'avant dès cet automne.»

Pascal DUBÉ

Nouvelle formation professionnelle offerte au CUSB

Programme jeunesse: Carrière en tourisme

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) offrira à compter du 16 mars un programme de formation professionnelle pour les jeunes adultes qui voudraient travailler dans le secteur du tourisme. Le cours d'une durée de six semaines sera suivi d'un stage rémunéré d'environ six mois.

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

S.M.D.

«C'est la première fois que ce programme sera offert en français à l'extérieur du Québec, affirme la coordonnatrice du projet au CUSB, Carmen Berthelette. Ce programme jeunesse de carrière en tourisme est différent de la formation de guide touristique que nous offrons car c'est un programme complet comprenant formation et expérience pratique.»

Le CUSB est également à la recherche d'employeurs pour compléter la formation des étudiants. «Le programme jeunesse offre plusieurs avantages pour les propriétaires d'entreprises. Ils bénéficieront d'un soutien financier pouvant atteindre 810 $ pour la formation des jeunes en milieu de travail, mentionne Carmen Berthelette. C'est sans compter sur une main-d'œuvre formée et bilingue prête à fonctionner dans l'entreprise.»

Les participants au projet jeunesse Carrière en tourisme profiteront de bien plus qu'une formation en tourisme. «Le programme comprend un volet planification de carrière, des cours de services à la clientèle, de soins d'urgence, de préposés aux réservations, etc. À la fin de leur stage, les étudiants pourront même recevoir une certification nationale, ce qui leur permettra de travailler partout au pays», souligne la coordonnatrice du projet.

Le programme est ouvert gratuitement aux 18 à 24 ans. Les inscriptions doivent être reçues avant la fin du mois de février. Seulement une vingtaine de places sont disponibles.

P. D.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Mârdi Jazz le 24 février à 20 h 30, ne manquez pas ***Ken Gold***. Les 26 et 27 février, le Foyer présente ***Patrice Lussier*** à 20 h 30. Les 5 et 6 mars: ***Marcel Soulodre***. ❖ Le 22 février à 20 h à l'église Crescent Fort Rouge United, ***l'Ensemble MusikBarock présente Gates and Palaces*** avec Daniel Scholz. Billets: 20 $ (956-2792). ❖ Le 8 mars à 20 h au Jubilee Place (181, rue Riverton), Virtuosi Concerts reçoit ***Anagnoson & Kinton, Two Pianos***. Billets: 20 $ (786-9000). ❖ Le 17 mars à 20 h, Groundswell présente ***...And She Took Flight*** au Centre culturel franco-manitobain (943-5770). ❖ Le 1er mars à 19 h, les Winnipeg Singers vous invite à assister à ***Two Solitudes, One Voice, A Salute to Canadian Choral Music***. À l'église Sturgeon Creek (207, chemin Thompson). Billets: 17 $ (772-0597).

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Sick, The Life And Death of Bob Flanagan, Supermasochist*** de Kirby Dick à 19 h et 21 h 30 jusqu'au 25 février et ***The Street*** de Daniel Cross le 26 à 19 h 30. Admission: 5 $ (925-3457).

THÉÂTRE

❖ Jusqu'au 14 mars, MTC Mainstage lève le rideau sur ***The Crucible*** (942-6537). ❖ Au programme de MTC Warehouse Theatre: ***Skylight*** de David Hare du 25 février au 14 mars. ❖ Celebrations Dinner Theatre monte ***Slowboat*** jusqu'au 29 mars au International Inn (1808, avenue Wellington) (982-8282). ❖ À venir au Cercle Molière: ***Salvation*** du 17 mars au 4 avril au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 19,25 $ taxes incluses (233-8972).

EXPOSITION

❖ Le 28 février à 21 h 30, ne manquez pas le vernissage de ***Holman Island, 1998 Print Collection*** à The Upstairs Gallery (266, rue Edmonton). L'exposition se poursuit jusqu'au 14 mars (943-2734). ❖ Toujours à l'affiche de la galerie du CCFM: ***Sculpture sur neige*** offre un regard nouveau sur cette forme d'art. ❖ Du 1er au 14 mars à la galerie Medea (132, rue Osborne): ***les œuvres récentes d'Evelyn Melnyk*** (453-1115).

CONFÉRENCES

❖ À l'affiche du WAG: conférence sur ***l'expérience juive racontée par trois auteures winnipégoises*** Laurie Block, Carol Matas et Carol Rose le 8 mars à 14 h; ***soirée musicale celtique*** le 21 mars. Billets: 40 $; ***la cuisine en dix leçons facile*** avec Bonnie Stern le 22 mars. Billets: 35 $;discussion avec l'artiste ***Tom Lovatt sur l'art et la crucifixion*** le 11 mars (c'est gratuit!). Renseignements: 786-6641, poste 213.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

Jean-Louis Daulne au Festival

L'homme-instrument

Compositeur, mime, comédien, chanteur et percussionniste, Jean-Louis Daulne est tout ça et bien plus encore. Inscrit à la programmation du Festival du Voyageur, l'artiste belgo-zaïrois a fait sensation à la salle du Rendez-vous le 14 février.

La critique belge parle de révélation, les adolescentes quêtent les autographes à la sortie des salles mais Jean-Louis Daulne fait son petit bonhomme de chemin. «Les Belges, poursuit-il, ont toujours besoin de nouvelles têtes.»

Jean-Louis Daulne se démarque pourtant des autres artistes de la relève. Sa musique, comme son bagage génétique, comporte des éléments européens et africains. «Le rythme particulier et typique à la musique noire, c'est la première chose que les gens remarquent dans ma musique, indique-t-il. Fatalement, j'ai subi une double influence. Mais pour moi, ça va de soi. C'est comme un accent et je n'y pense même pas. Je suis Belgo-Zaïrois (il préfère le terme à Zaïro-Belge), ma mère est Africaine et j'ai vécu dans les deux milieux. Je ne suis ni Européen, ni Africain, mais les deux parce que je ne pense pas qu'on puisse vivre à moitié.»



photo: Anie Cloutier

Jean-Louis Daulne et son pianiste Christophe Ver Voort: un duo d'enfer.

Autre distinction: Jean-Louis Daulne joue de son corps comme d'un instrument. Il remplace, par exemple, les percussions par des coups sur sa poitrine, le saxophone par la voix et les castagnettes par des claquements de doigts. Véritable homme-instrument, Jean-Louis Daulne n'hésite également pas à mimer ses chansons pour faire rire le public fasciné ou descendre de la scène histoire de réchauffer la salle. Si bien que d'interprète inconnu, il devient vite le meilleur ami de tous.

«S'il n'y a pas de public, il n'y a pas de concert, soulignait-t-il d'ailleurs avant son spectacle. C'est le public qui va donner par sa présence et son énergie la direction du concert. L'artiste n'est que le miroir de la salle. Conquérir une salle, c'est comme courtiser une femme. Il faut écouter ce que le public ne dit pas, voir comment il fonctionne. La conquête d'un public peut se faire directement ou pas à pas.»

Jean-Louis Daulne a longtemps exercé le métier d'ergothérapeute, histoire de s'assurer une rentrée de fonds stable. «Mais la musique prend de plus en plus d'importance dans ma vie et je suis rendu à un point où je dois concentrer mes énergies dans la musique.» Son premier disque compact, réalisé avec le pianiste Christophe Ver Voort, a d'ailleurs marqué un tournant dans la carrière de Jean-Louis Daulne. «On ne fait pas de la musique pour les palmarès. Notre but n'est pas de tourner à la radio, mais de travailler en fonction de nos aspirations.»

La Belgique, poursuit-il, est dotée d'une industrie musicale dynamique mais très petite et surtout, très influencée par ce qui se fait en France et aux États-Unis. «Les Flamands produisent des disques qui tournent en rond sur leur territoire. Mais pour les francophones, il faut passer par la France pour réussir. Ce qui nous différencie des Français, c'est plus une question de traits de caractère. On est moins prétentieux qu'eux! Et même un artiste qui tourne bien en France va quand même habiter en Belgique... c'est plus sain.»

Anie CLOUTIER

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Mon nom est Nicola. Je suis né le 2 novembre 1997 de Monique (Bouchard) et Jacques Gosselin.

Je demeure à Saint-Malo avec mon grand frère Miguel qui a bien hâte de jouer au hockey avec moi.

Mes grands-parents sont Thérèse et Maurice Bouchard et Paulette et Louis Gosselin.

Ma marraine est Lynne (Bouchard) Couch et mon parrain est Daniel Gosselin.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Grenier de l'Abbaye

Plus que de la boustifaille!

Les convives réunis au Grenier de l'Abbaye le 20 février assisteront à la remise d'un chèque de 7 000 $ à l'école de Sainte-Agathe. Cette somme prélevée par le Club Richelieu et la Fondation Richelieu est destinée à venir en aide à l'école, qui a été sinistrée lors des inondations du printemps dernier.

Le Club Richelieu est déjà venu en aide à l'école de Sainte-Agathe en défrayant les coûts reliés à l'achat d'une horloge électronique d'une valeur de 4 200 $ destinée au gymnase.

«Quand il y avait eu le sinistre à Chicoutimi, rappelle Alfred Bérard du Club Richelieu, tous les clubs avaient envoyé de l'argent pour aider. Maintenant, c'est le tour aux autres clubs d'aider les Manitobains. Nous donnons de l'argent pour aider l'école à acheter des choses pour lesquelles le gouvernement et la Division scolaire ne paieront pas.»

La cérémonie de remise du chèque devrait avoir lieu autour de 21 h.

S. L.





La Brigade d'Aubigny remporte la dérouine

La brigade d'Aubigny a remporté par un point (123 points) la dérouine du Festival du Voyageur présentée le 14 février au poste Pambian du fort Gilbraltar. Les brigades de Saint-Georges, de Lorette et de Montcalm ont terminé à égalité en deuxième place avec un total de 122 points. Les brigades de Saint-Claude et de Notre-Dame-de-Lourdes ont terminé en 5e et 6e positions avec respectivement 119 et 118 points. La brigade de Montcalm qui regroupait une soixantaine de participants de Saint-Joseph, Letellier et Saint-Jean-Baptiste participait à la dérouine pour la première fois.

Beau temps, mauvais temps

Rien n'arrête les festivaliers

Malgré le temps pluvieux et les températures douces des derniers jours, la participation aux activités du Festival du Voyageur demeure toujours aussi forte.

Entre autres, les organisateurs évaluent à près de 25 000 le nombre de festivaliers qui se sont rendus au Grand Rendez-vous sur le boulevard. Le Relais du Voyageur, situé au Centre culturel franco-manitobain, a également battu des records d'assistance en fonctionnant à guichet fermé tous les soirs depuis le début du Festival.

«Le plus décevant, remarque le directeur du Festival, Normand Gousseau, c'est que les sculptures sur neige ont toutes fondu. Mais à part ça, les foules sont bonnes, même au parc du Voyageur. C'est un peu mouillé mais ça n'arrête pas les gens. Évidemment, on ne recommande pas les mocassins. C'est le temps de sortir les bottes de caoutchouc!»

C. T.





Le lieutenant gouverneur du Manitoba, Yvon Dumont a reçu l'Ordre du capot bleu lors du Bal du gouverneur.







photos:
Anie Cloutier
Marc-Éric Bouchard
Hubert Pantel
Sylviane Lanthier





Des concours et des gagnants

Voici le nom des gagnants des différents concours organisés dans le cadre du Festival du Voyageur:

Concours de sculpture sur neige (au parc Provencher):

1re position: Herb Daniels avec «Waysckeejak» (légende autochtone);
2e position: Jacques et Doreen Boulet avec «Rayon»;
3e position: Lona Hill et Bev Gray avec «Mimes»;

Mention d'honneur: Murray Watson et Haergart Strohm avec «Enfants de la prairie».

Concours de sculpture sur neige, catégorie résidentielle:

1re position: Lona Hill;
2e position: Monique Delgallo;
3e position: Marie-France Duguay.

Concours de sculpture sur neige, catégorie entreprises:

Gagnant: WPD&B Advertising.

Plus de 600 personnes ont assisté au Bal du gouverneur, une soirée gala à la façon du 19e siècle. Voici les gagnants pour le concours de meilleurs costumes d'époque:

Catégorie générale

1er prix: Jocelyne Pambrun, Winnipeg
2e prix: Carl Stephane Habeck, Winnipeg

Catégorie historique

1er prix: Marcelle Forest, Petersfield (MB)
2e prix: Suzanne Richard, Winnipeg

Courses de traîneaux à chiens

Catégorie 10 chiens:

1re position: Robert Peebles, Alberta
2e position: Claes Aschberg, Manitoba
3e position: Stuart Osthoff, Manitoba

Catégorie 6 chiens:

1re position: Stuart Osthoff, Manitoba
2e position: Sharon Bruner
3e position: Jessica Aschberg

Catégorie 4 chiens:

1re position: Stuart Osthoff, Manitoba
2e position: Sharon Bruner
3e position: Jessica Aschberg

Miguel Joyal et Denis Savoie rafflent le premier prix

Riel à Ottawa

La délégation du Manitoba a remporté les honneurs lors d'une compétition de sculpture sur neige organisée par Attractions Canada tenue à Ottawa du 10 au 15 février.

Miguel Joyal et Denis Savoie ont décroché le premier prix de cette compétition d'envergure nationale. Ils remportent chacun un séjour de trois jours, toutes dépenses payées, dans la capitale canadienne de leur choix. «Je pense bien qu'on va aller faire un tour à Charlottetown avec les enfants, souligne Miguel Joyal. Je me suis marié il y a six ans et je n'ai toujours pas eu de lune de miel!»

Miguel Joyal et Denis Savoie ont également remporté le prix du public tandis que le second prix est allé à la délégation du Québec.

La sculpture de 16 pieds située sur la colline parlementaire présente deux faces: un buste de Louis Riel réalisé par Miguel Joyal et un montage d'animaux sauvages réalisé par Denis Savoie. «On ne s'est pas dérangé. Chacun travaillait de son bord», lance Miguel Joyal à la blague.

Le sculpteur entrevoit la possibilité de représenter le Canada lors d'une compétition internationale de sculpture sur neige qui doit avoir lieu en mars au Groenland. Miguel Joyal s'est également fait approcher quant à la réalisation éventuelle d'un bronze de Louis Riel devant le parlement fédéral.

A. C.

29 ans de bons souvenirs

Les petits clins d'œil du Festival

Depuis 29 ans, le Festival du Voyageur réchauffe le cœur des Franco-Manitobains avec ses Hé! Ho!, sa joie de vivre et ses activités hivernales. Après la fête, les festivaliers retournent chez eux plus heureux et pleins de bons souvenirs en tête. C'est aussi le cas des organisateurs, ceux qui tirent les ficelles pour que tout soit en place chaque année pour accueillir les milliers de visiteurs. Voici d'ailleurs quelques anecdotes racontées par des employés anciens et actuels du Festival:

Louis St-Cyr, coordonnateur du programme scolaire et du parc du Voyageur de 1991 à 1993:

«Je me rappelle que dans les derniers jours avant le Festival, nous étions tellement occupés que nous avions le téléphone cellulaire pratiquement collé à l'oreille avec du "tape". Une fois, je me souviens d'avoir répondu alors que j'étais sous la douche. J'ai dit "Allô" et j'étais moi-même dans l'eau!»

Michelle Gervais, secrétaire de 1981 à 1983 et agente de tourisme depuis 1989:

«Je fais beaucoup affaire avec les gens de l'extérieur et c'est bien drôle. Par exemple, je me souviens d'une des premières fois où Hadley Castille et son groupe sont venus. Ils n'avaient pas de vêtements d'hiver alors il a fallu les habiller. On a presque vidé nos garde-robes pour pouvoir les vêtir adéquatement. Le pire, c'est qu'ils n'avaient pas l'habitude de traîner leurs manteaux et ils les oubliaient partout. On a passé deux semaines après le Festival à courir ici et là pour récupérer notre linge!»

Louis Paquin, directeur de 1987-1994:

«Je me souviens de la fois, en 1989, où j'ai proposé qu'on fasse le Grand Rendez-vous sur le boulevard. Il y a eu un grand silence autour de la table. Le monde pensait que j'avais perdu la boule! Finalement, il ont accepté de le faire. J'étais très nerveux ce soir-là parce que je savais que si ça ne marchait pas, ç'aurait été un peu de ma faute avec mes idées farfelues. Finalement, ç'a été une bonne idée car environ 5 000 à 6 000 personnes ont participé. On ne se serait jamais douté que ça marcherait autant. Aujourd'hui, c'est rendu qu'on a 20 000 personnes à cette activité-là pis on est déçu! Je suis content parce que c'est devenu une tradition.»

Debby Guénette-Lavigne, agente de communication de 1990 à 1995:

«Le Festival est reconnu pour avoir formé des couples. C'est d'ailleurs là que j'ai rencontré mon mari, Daniel Lavigne. C'était en 1991, année où le Télé-Relais a été annulé à cause des compressions budgétaires de Radio-Canada. Pour remplacer ça, on faisait une présentation de dix minutes tous les soirs au Ce soir Manitoba. Comme j'étais responsable des relations avec les médias, c'était moi qui s'occupais de ça. Daniel, lui, était caméraman. C'est là qu'on s'est connus. Le plus drôle, c'est que j'étais tellement occupée que je ne l'ai pas remarqué avant le mercredi! On s'est mariés au mois d'octobre de la même année.»

Hélène Martin, directrice adjointe et directrice de la programmation historique de 1975-1995.

«Je me rappelle du temps où nos bureaux étaient au sous-sol de l'hôtel de ville de Saint-Boniface. C'est vraiment un curieux souvenir car nos bureaux étaient dans les anciennes cellules de la prison! Il y avait aussi une grande voûte. Plus on s'approchait du Festival et plus il y avait de monde qui travaillait. Il n'y avait pas beaucoup de place mais on ajoutait des bureaux ici et là. On travaillait presqu'empilés les uns sur les autres. Dans ce temps-là, celui qui avait une cellule pour bureau était bien content parce qu'il était tout seul, car il n'y avait pas assez de place là-dedans pour mettre plus qu'un bureau.»

Propos recueillis par Carole THIBEAULT

Deuxième Festival international du film pour enfants

Freeze Frame présentera deux films francophones

Pour une deuxième année consécutive, le Festival international des films pour enfants de tous âges présente une composition intéressante de films et d'ateliers du 5 au 8 mars au cinéma Towne 8. *Freeze Frame* a aussi modifié sa programmation pour mieux répondre aux attentes et la disponibilité des gens.

Du côté francophone, le festival présentera *La Promesse*, un film belge et *Matusalem II*, du canadien Roger Cantin (voir encadré). Du côté anglophone, les organisateurs ont réunis une série de films qui sont des valeurs sûres. À voir au cours de la fin de semaine, *Long Live the Queen*, *Belma* et *Eye of the Eagle*. Une sélection de courts métrages appelée Safari-Animation pour les huit ans et plus.

Avec sa nouvelle programmation, *Freeze Frame* se veut aussi informatif que divertissant. «Nous voulons créer un festival multimédias où il y aura de l'interaction, où les gens vont pouvoir apprendre des choses sur le cinéma et son industrie, souligne le codirecteur du festival, Pascal Boutroy. Les ateliers permettront de rencontrer des gens qui travaillent dans le métier, les gens vont pouvoir apprendre à faire des effets spéciaux avec l'équipement qu'ils possèdent à la maison, il y aura des forums de discussions et bien d'autres choses intéressantes.»

Les responsables du deuxième Festival international des films pour enfants de Winnipeg déplorent l'ignorance du public envers les produits cinématographiques. «Les gens ne perçoivent pas nécessairement le cinéma comme un produit culturel et éducatif, soutient Pascal Boutroy. C'est une tendance très nord-américaine que nous essayons de démystifier en intéressant les jeunes à la façon dont est produit un film, la magie derrière l'image qu'ils voient à la télévision ou au grand écran. Les réactions sont bonnes jusqu'à maintenant et les gens nous disent qu'ils ont hâte de venir au festival.»



Le premier *Matusalem* combinait fantastique, humour et rebondissements. *Matusalem II* sera-t-il à la hauteur?

La population est invitée à différents ateliers, dont un en français avec le réalisateur du film *Matusalem II*, Roger Cantin. «Il viendra nous partager quelques trucs sur le métier, les interviews, les plans de caméra et ainsi de suite, mentionne le codirecteur du festival. Par exemple, André Lauzon, qui travaille sur un site Internet pour les émissions jeunesses à Radio-Canada, viendra nous parler de l'interaction possible entre les nouveaux médias et le cinéma. Le film *Matusalem II* possède d'ailleurs son propre site Internet où on peut trouver des informations complémentaires au film.»

Sur le plan de la participation, les organisateurs espèrent attirer entre 4 000 et 5 000 personnes au cours de la fin de semaine. «C'est une progression normale pour ce genre d'événement, souligne Pascal Boutroy. Suite au premier festival, nous avons tenté d'avoir plus de films pour la clientèle préscolaire et avoir des présentations en début de soirée pour permettre à un plus grand nombre de personnes de pouvoir y assister.»

Pascal DUBÉ

Freeze Frame

Deux films francophones au programme

La Promesse est un film des Belge Luc et Jean-Pierre Dardenne destiné aux 14 ans et plus. Igor, quinze ans, est apprenti-mécanicien et fils d'un trafiquant dans l'immigration clandestine. Igor trempe dans les combines de son père avec innocence et naturel en évitant de se poser trop de questions. Il va pourtant falloir qu'un jour, à cause d'une promesse, Igor choisisse. Mais peut-il dire la vérité sans trahir son père?

Matusalem II, est un film canadien pour toute la famille de Roger Cantin. La veille de son anniversaire, Olivier Saint-Pierre a beaucoup de soucis. Depuis que, pour ses douze ans, un fantôme lui est apparu, à chaque anniversaire un passage s'ouvre vers le passé. Et Olivier sait par expérience que ce n'est pas drôle de vivre au temps des pirates.

Les billets pour les films sont disponibles à la librairie À la page et à la Boutique du livre au coût de 4 $ par personne. Vous pouvez également vous procurez un laissez-passer pour trois films pour la somme de 10 $.

P. D.

Banquet médiéval à Winnipeg

Un repas historique!

La parlure, la musique et la cuisine du Moyen Âge vous fascinent? Ne manquez pas le rendez-vous historique auquel vous convient les Éditions du Blé, qui organisent pour le 18 avril un vrai banquet du Moyen Âge comme vous n'en aurez pas souvent dégusté à Winnipeg.

L'événement, explique la professeure au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Lise Gaboury-Diallo, s'articule autour de la venue à Winnipeg de trois spécialistes du Moyen Âge et comprendra une conférence et une exposition de photos.

«Nous recevrons trois spécialistes de la France, explique-t-elle. Deux de ces spécialistes, Françoise Danrigal et Claude Huyghens, sont les auteurs d'un livre intitulé *Les Fêtes gourmandes au Moyen Âge*; le troisième est un chef bien connu, Yves Pinard.»

Lise Gaboury-Diallo raconte que c'est une de ses collègues d'une université new-yorkaise qui lui a mis la puce à l'oreille. «Elle m'appelle pour me dire qu'ils viennent pour une tournée en Amérique, et qu'on devrait tenter de les arrêter au passage. Ils vont à New-York, puis à Toronto avant de se rendre à un congrès médiéval qui rassemblera 2 500 personnes à Kalamazoo, aux États-Unis, en mai.»

C'est aussi Lise Gaboury-Diallo qui a eu l'idée de proposer ce banquet aux Éditions du Blé comme occasion de collecter des fonds. 250 billets, au coût de 75 $ chacun, sont déjà en circulation. On peut se les procurer auprès des Édition du Blé (237-8200) et auprès de Lise Gaboury-Diallo (233-0210).

La conférence sur les thème du Moyen Âge est prévue le 16 avril au CUSB et l'exposition, qui rassemble certaines des photos illustrant *Les Fêtes gourmandes*, pourra être vue à la galerie de l'Alliance française, du 14 au 20 avril.

Sylviane LANTHIER

Télé-horaire de la semaine du 23 février au 1er mars 1998



SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette
11h00 Le Jour du souvenir (L)
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Terre humaine
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 On aura tout vu
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 Un cas très spatial (L)
Histoires secrètes (M)
Nos plus belles vacances (Me)
Retour sur Jupiter (J)
Woof (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 L'Ombre de l'épervier
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Politique fédérale
➤ 23h59 Cinéma: **Une histoire d'été.**
1h50 Fin des émissions

Mardi

16h30 Océane
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 André-Philippe Gagnon
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h49 La Météo
23h50 Cinéma: **Jalousie.**
1h50 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Virginie
19h30 Maman chérie
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Vues d'ici
1h30 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Urgence
1h50 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Les Aventures des Intrépides
17h00 Lassie
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 T.A.C.
➤ 19h00 Les Grands Films: **Chérie, j'ai réduit les enfants.**
20h00 Jamais sans amour
21h00 Chroniques de l'étrange
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **La mort vous va si bien.**
2h00 Fin des émissions

Samedi

6h10 Il était une fois... la vie
6h35 Johnson et ses amis
6h45 Les Aventures de Bouli
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 Kléo
9h00 Timon & Pumbas
9h30 Couacs en vrac
10h00 Et voici la petite Lulu
10h30 Mon ami Willy
11h00 Animaniacs
11h30 Clan destin
➤ 12h00 Cinéma: **La Guerre des boutons.** *G.-B., Fr. 1993. Comédie. Dans une petite ville d'Irlande, deux groupes de jeunes garçons s'affrontent au sujet d'une vieille querelle. Les chefs des deux clans apprendront après plusieurs aventures la valeur de l'amitié.*
14h00 L'Accent francophone
14h30 Au-delà de l'image
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h26 La Météo
21h27 Les Nouvelles du sport
➤ 21h50 Cinéma: **Randonnée pour un tueur.** *É.-U. 1988. Drame. Au cours d'une intervention du FBI dans une affaire d'enlèvement, un criminel parvient à s'enfuir après avoir abattu son otage. Le policier chargé de l'opération se sent personnellement responsable de cet échec et jure de retrouver l'assassin.*
0h05 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Il était une fois... les Amériques
6h35 Budgie, le petit hélicoptère
6h45 Histoires de peluches
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 Gaspard le gardien du parc
8h30 La Petite Sirène
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc-Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Point de presse
12h00 La Semaine verte
13h00 Second regard
13h30 De bouche à oreille
15h00 Horizons
16h00 Si j'avais les ailes d'un ange
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux Dimanches: ***L'Écuyer – Les meilleurs moments des 50 dernières années***
21h00 Les Beaux Dimanches: ***Le Siècle de Rose Ouellette: La Poune***
22h00 Le Téléjournal
22h24 La Météo
22h27 Au-delà des apparences
➤ 23h27 Les Nouvelles du sport
23h50 Ciné-Club: **Que la fête commence.** *Fr. 1975. Drame historique. En 1719, tandis que le régent Philippe d'Orléans gouverne la France tout en s'adonnant à la débauche, le marquis de Pontcallec prend la tête d'une insurrection en Bretagne. L'abbé Dubois, ministre et conseiller du régent, profite de l'occasion pour servir ses ambitions.*
1h50 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Tailleler et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les Ieux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Alerte à Malibu (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Monopoly
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Le match de la vie
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œuf d'or
18h30 Politiquement Colette
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
23h02 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Fricassée sportive
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Diva
20h00 Cher Olivier
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
19h00 Céline «Let's talk about love... avec Julie»
20h30 *A communiquer*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Sorcier
22h30 TVA sports
23h04 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Faim d'école
10h30 Beetleborgs
11h00 Les Ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le Championnat des quilles
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné week-end: **Le Petit monstre.** *Am. 1990. Comédie. Réputé pour avoir fait les quatre cents coups, un garçon de sept ans qui a été abandonné après sa naissance sème la pagaille dans son nouveau foyer nourricier.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Le fugitif.** *Am. 1993. Drame policier. Condamné à la peine capitale pour un meurtre dont il est innocent, un fugitif tente de retrouver le véritable coupable*
➤ 20h30 Ciné-extra: **Passager 57.** *Am. 1992. Drame policier. Alors qu'il voyage comme simple passager, un spécialiste en sécurité aérienne voit son avion détourné par des pirates de l'air.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
➤ 22h54 Ciné-lune. **Pensées mortelles.** *Am. 1991. Drame policier. Un policier tente d'éclaircir les circonstances entourant le meurtre d'un homme brutal qui a été tué par sa femme avec l'aide d'une amie.*
0h54 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ 13h00 Bugs Bunny
13h30 Ciné Week-end **La Cage aux folles 2.** *Fr. 1980. Comédie. Devenu dépositaire par inadvertance d'un microfilm recherché par divers agents secrets, un couple homosexuel fuit vers l'Italie.*
➤ 15h30 Cinéma en famille: **La princesse et les vilains lutins.** *G.-B. 1992. Dessins animés. Un fils de mineur vient à la rescousse d'une jolie princesse aux prises avec d'infâmes êtres maléfiques.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 19h00 Cinéma Provigo. **Liste noire.** *Can. 1995. Drame judiciaire. Lors de son procès, une prostituée remet à un juge la liste de ses clients où figurent des hauts magistrats.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 TVA sports
21h51 Vins et fromages
22h21 Infopublicité
23h21 Fin des émissions



TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Val d'or/Percé (Ma)
La vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
8h00 Mise au point (L)
Polémiques (Ma)
Claire Lamarche (Me)
Temps présent (J)
Au nom de la loi (V)
8h45 7 jours en Afrique (L)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers (Ma)
Reflets (Me)
Viva (J)
Faxculture (V)
9h45 Grand tourisme (J)
Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
12h00 Si j'avais les ailes d'un ange (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Bouillon de culture (L)
Grands gourmands (Me)
Le kiosque (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 J'ai six ans et je suis Tibétain (Me)
Comment ça va? (J)
Expédition pôle Sud (V)
13h30 Jardins et loisirs (L)
La vie d'artiste (Ma)
14h00 Journal de TV5
14h30 La chance aux chansons
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Bouvard et Pécuchet
20h00 Évasion
21h00 Au nom de la loi
21h27 La météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des arts
23h30 Soir 3
23h55 Concert au Palais Royal
0h55 Reflets
1h55 Y'a pas match
2h25 Les pieds sur l'herbe
3h55 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h00 Montagne
20h30 J'ai six ans et je suis Tibétain
21h27 La météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du cercle
23h15 Soir 3
23h45 Bouvard et Pécuchet
1h15 Télécinéma
1h45 Temps présent
2h40 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 À bon entendeur
20h30 Comment ça va?
21h27 La météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Dans le secret des Lycées
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h15 Montagne
1h45 Au nom de la loi
2h45 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Expédition pôle Sud
20h00 Imogène
21h27 La météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle du cinéma
23h35 Soir 3
0h00 Envoyé spécial
1h30 À bon entendeur
1h50 Panorama
2h20 Espace francophone
2h50 RFI

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Paris lumière
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Drucker & co
21h00 Stars & co
21h27 La météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Au-delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Vivre avec
23h15 Soir 3
23h45 Imogène
1h15 Du fer dans les épinards
2h45 RFI

Samedi

5h30 Horizons francophones
6h00 Pique-nique
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h15 7 jours en Afrique
10h30 Les pieds sur l'herbe
11h00 Funambule
11h30 Journal de France 3
12h00 Fais-en ton affaire!
12h30 Temps d'affaires
13h00 Magellan
13h30 Bêtes pas bêtes +
14h00 Journal de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Olympica
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 La 23e Nuit des César
21h00 Clip Postal
21h27 La météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Bon week-end
23h00 Court métrage belge
23h15 Soir 3
23h30 Faxculture
0h15 Fais-en ton affaire!
0h45 Drucker & co
1h15 Stars & co
1h45 J'ai six ans et je suis Tibétain
2h40 RFI

Dimanche

5h30 Olympica
6h00 Espace francophone
6h30 Sindbad
7h00 Signes
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Musique classique
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Faut pas rêver
13h00 Courants d'art
13h30 Y'a pas match
14h00 Journal de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 Sous vos applaudissements
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 L'école de fans
17h45 Télétourisme
18h00 Journal de France 2
18h30 Drucker & Co
19h00 Stars & Co
19h30 Bouillon de culture
20h35 Bons baisers d'Amérique
21h27 La météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Alice
22h30 Viva
23h15 Soir 3
23h30 La 23e Nuit des César
2h00 Outremers
3h00 7 jours en Afrique
3h45 RFI



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québécoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québécoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québécoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québécoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québécoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québécoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québécoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québécoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québécoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québécoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Complètement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Euronews
3h30 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeYalta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Le téléjournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact

Sports éclairs

Hockey

• Le deuxième tournoi de **La Connexion française** se tiendra du 24 au 26 avril à Oakville en Ontario. Renseignements: (905) 846-7884. • **Le tournoi de hockey South Winnipeg Classic** aura lieu du 20 au 29 mars aux arénas de Silverstone et de Saint-Norbert. Renseignements: Murray Harding au 958-2604. • **Le tournoi annuel du Club de Saint-Boniface** est prévu du 20 au 22 mars. Renseignements: Ron au 256-1768. • Vous voulez vous procurer des billets pour les parties éliminatoires du hockey senior entre **le Manitoba et la Saskatchewan,** qui se tiendront du 11 au 15 mars à Île-des-Chênes? Renseignements: 878-2984.

Escalade

• **Le Club d'escalade de Saint-Boniface** organise de l'escalade sur glace tous les dimanches de 13 h à 16 h à l'angle des rues Taché et Messager près du Parc Whittier. Coûts: 10 $ et 8 $ pour les membres du Club alpin du Canada. • **Escalade sur structure artificielle** offerte les mardis et les vendredis de 19 h à 21 h au gymnase de l'école Précieux-Sang. Coût: 5 $ et 2 $ pour les membres du Club d'escalade de Saint-Boniface. Renseignements: 253-2162.

Baseball

• **La ligue de balle-molle de Winnipeg** accepte maintenant les demandes des équipes pour la saison 1998. Renseignements: 222-5292. • Vous voulez jouer dans une équipe de **balle-molle féminine** et vous êtes âgée de moins de 23 ans? Contactez Diane au 326-9353.

Ringuette

• **Championnat provincial AA de ringuette** présenté du 27 février au 1er mars à l'aréna Dakota de Saint-Vital. Renseignements: Frank Palmer au 896-1251 ou Darlene Muron au 925-5712.

Curling

• La 26e édition du **Bonspiel de la francophonie** aura lieu du 13 au 15 mars à Saint-Jean-Baptiste. Renseignements: 233-4915. • **Le Bonspiel junior mixte de Steinbach** est prévu le 27 février. Renseignements: Wilf Peters au 326-3676.

Courses

• L'organisation de la course **Terry Fox** recherche des bénévoles. Renseignements: 942-6885.

M.-É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

Club LaVérendrye

Site officiel des Jeux panaméricains!

Après plus de deux ans de négociations avec les organisateurs des Jeux panaméricains, le Club La Vérendrye a été choisi pour accueillir les compétitions de quilles qui seront présentées lors des Jeux, du 24 juillet au 8 août 1999.

«Nous avons travaillé très fort pour obtenir ce contrat, lance la directrice du Club La Vérendrye, Julie Turenne-Maynard. Le comité des Jeux panaméricains préférait le Chateau Lane en raison d'un plus grand nombre d'allées, mais nous avons un plus grand stationnement, de nombreuses salles et plusieurs autres services que le Chateau Lane ne pouvait offrir.»

Selon Julie Turenne-Maynard, en devenant le site des compétitions des quilles, le Club pourra jouir d'une grande visibilité. «Plusieurs Manitobains ne connaissent pas le Club La Vérendrye et notre association avec les Jeux Pan-am nous sera très profitable, explique-t-elle. Grâce à notre statut de site officiel, Saint-Boniface recevra de nombreux visiteurs.»

M.-É. B.



photo: Marc-Eric Bouchard

Le gérant de la salle de quilles, Don Conrad et la directrice générale Julie Turenne-Maynard; tout un abat pour le Club La Vérendrye!

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

**AVIS D'AUDIENCE
DE LA COMMISSION DES RENVOIS
PROVINCE DU MANITOBA
DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD N° 8
ET
DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE N° 4**

Conformément à l'article 9 de la *Loi sur les écoles publiques* (C.P.L.M., c. P250), soyez avisé par les présentes que la Commission des renvois, constituée en vertu de l'article 8 de la Loi, tiendra une audience publique pour entendre les personnes ou leurs représentants qui désirent s'exprimer en ce qui concerne la demande soumise à la Commission en application du paragraphe 5(1) de la Loi. L'audience aura lieu à la date fixée aux présentes.

L'audience se tiendra au Norwood Community Centre, 87, avenue Walmer, à Winnipeg, au Manitoba, le 11 mars 1998 à 10 h. Elle portera sur la demande de fusion de la Division scolaire de Norwood n° 8 et de la Division scolaire de Saint-Boniface n° 4.

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'audience, veuillez communiquer avec le bureau du soussigné entre 8 h et 16 h 30 du lundi au vendredi.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, le 9 février 1998.

**David Yeo
Secrétaire
Commission des renvois
Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle
1181, avenue Portage, bureau 507
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0T3**

Téléphone : 945-8664

Éducation et Formation professionnelle Manitoba



Coupe Grey à Winnipeg

Gabriel Forest à la barre

Passionné de football, Gabriel Forest occupe depuis le 15 janvier, le poste du directeur général du comité organisateur des activités de la Coupe Grey, qui auront lieu du 16 au 22 novembre 1998 à Winnipeg.

Gabriel Forest quitte pour un an le cabinet de comptable Couture, Forest et Cadieux pour se consacrer à la gestion et à la planification des festivités entourant la Coupe de Grey. «À chaque année depuis plusieurs années, je me rends au match de la Coupe Grey, souligne-t-il. Cette année j'ai le privilège de l'organiser et bien sûr j'y assisterai!»

Gabriel Forest explique que son travail consistera à trouver des partenaires financiers, à administrer l'événement et à organiser des activités culturelles et sociales. «Il y a des gens qui m'ont dit que je m'embarquais dans une tâche difficile, affirme-t-il. Le football est très populaire à Winnipeg et c'est une fierté pour les gens d'accueillir la Coupe Grey.»

M.-É. B.

POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ

saison 1997-1998





Position des participants au pool en date du 18 février 1998

		Points
Celeste St-Vincent	Sainte-Anne	281
Albert Dueck	Steinbach	280
Pierre Tétrault	Saint-Boniface	273
Kristine Vielfaure	La Broquerie	269
Daniel Gagné	Winnipeg	268
Gilles Normandeau	La Broquerie	267
Léon Normandeau	La Broquerie	264
Oscar Gagnon	La Broquerie	264
Chantal Vielfaure	La Broquerie	262
Roger Taillefer	La Broquerie	262
Yvette Gagnon	La Broquerie	258
Carmelle Tétrault	La Broquerie	257
Barb Vielfaure	La Broquerie	257
Rhéal Gagnon	La Broquerie	257
Grant Lazaruk	Steinbach	256
Mariette G. Lachance	Saint-Vital	255
Gérald Laramée	La Broquerie	254
Robert Dumesnil	La Broquerie	253
Denis Carrière	La Broquerie	251
Gisèle St-Vincent	Sainte-Anne	251
Gilbert Gagnon	La Broquerie	251
Paul Beauchamp	La Broquerie	251
Michel Normandeau	La Broquerie	250
Darren Bouchard	La Broquerie	250
Edgar Freynet	Saint-Boniface	250
Florence Torcutti	La Broquerie	250
Celeste St-Vincent	Sainte-Anne	248
Paul Vielfaure	La Broquerie	246
Dan Asselin	La Broquerie	244
Maurice Chaput	Sainte-Anne	244

Pointage des joueurs en date du 17 février 1998

1	B. Bouchard	Royals de Saint-Jean	43 points
	G. Lajoie	Aces de Saint-Anne	31 points
	M. Dumaine	North Stars Î-D-C	23 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	32 points
	D. Martin	Hawks de Saint-Adolphe	23 points
2	R. Lafournaise	59ers	31 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	25 points
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	27 points
	R. Desautels	North Stars Î-D-C	0 point
	D. Male	Paper Kings de Pine Falls	12 points
3	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	22 points
	L. Woo	North Stars Î-D-C	11 points
	R. Chaput	Aces de Sainte-Anne	25 points
	C. Peters	Hawks de Saint-Adolphe	17 points
	C. Nagy	Habs de La Broquerie	20 points
4	G. Gosselin	59ers	14 points
	P. Gauthier	Aces de Sainte-Anne	19 points
	D. Baril	Royals de Saint-Jean	2 points
	M. Silvagio	North Stars Î-D-C	16 points
	R. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	16 points
5	K. Tallaire	Habs de La Broquerie	13 points
	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	26 points
	M. Morin	59ers	4 points
	J. Carrière	North Stars	11 points
	R. Smith	Cougars de Swan Lake	39 points
6	D. Daneault	Royals de Saint-Jean	26 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	39 points
	D. Abrahamson	Paper Kings de Pine Falls	0 point
	R. Rioux	59ers	21 points
	L. Skoleski	Hawks de Saint-Adolphe	4 point
7	K. Morrison	North Stars Î-D-C	12 points
	C. Luduchowski	59ers	14 points
	L. Côté	Habs de La Broquerie	18 points
	M. Dixon	Royals de Saint-Jean	6 points
	A. Lavack	Aces de Sainte-Anne	13 points
8	R. Lajoie	Aces de Sainte-Anne	5 points
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	21 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	23 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	15 points
	J. Lafournaise	59ers	23 points
9	P. Penner	Red Skins de Morden	51 points
	K. Martynuik	Maroons d'Altona	2 points
	B. Goderis	Cougars de Swan Lake	20 points
	M. Pruden	Cougars de Swan Lake	11 points
	W. Bartley	Paper Kings de Pine Falls	32 points
10	R. Chammartin	Hawks de Saint-Adolphe	9 points
	C. Sokolosky	Paper Kings de Pine Falls	22 points
	G. Stewart	Habs de La Broquerie	0 point
	M. Gilmore	Royals de Saint-Jean	5 points
	M. Proteau	59ers	14 points

Meilleure moyenne de gardien

11 Habs de La Broquerie
Royals de Saint-Jean
North Stars Î-D-C
Hawks de Saint-Adolphe
Paper Kings de Pine Falls
Aces de Sainte-Anne
59ers

Compte-rendu de l'évolution des joueurs tous les vendredis à 7 h 20, 8 h 20 et 16 h 20 par Yves Guérard, sur les ondes de CKSB

Et tous les vendredis vers 8 h 15, tirage d'un prix parmi les participants au pool de hockey.

Radio-Canada CKSB Manitoba

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

B.T.L.

Gala de la Ligue Hanover-Taché

Robert Chaput nommé joueur le plus gentilhomme

Les efforts de Robert Chaput ont été récompensés lors du gala annuel de la Ligue Hanover-Taché qui s'est déroulé au Club de golf Quarry Oaks le 13 février. Membre des Aces de Sainte-Anne depuis plusieurs années, le hockeyeur qui a été nommé joueur le plus gentilhomme, s'est dit fier d'avoir été honoré. «Je joue pour le plaisir, dit-il, mais ça fait toujours chaud au cœur d'être honoré.»

Pour sa part, le gérant des Aces de Sainte-Anne-des-Chênes, Jacques Saint-Vincent a reçu le trophée du meilleur gérant et il l'a remis à Roger Saint-Laurent des North Stars d'Île-des-Chênes. «Il a la meilleure équipe depuis dix ans et personne ne l'a récompensé, affirme-t-il. Je l'ai déjà gagné, il le mérite plus que moi.»



photo: Marc-Éric Bouchard

De gauche à droite: Roger St-Laurent, Dave Naaykens, Ryan Dupré, Robert Chaput, Bob Turton, Jamie Hickes, Dwight Dreiger, Bob Brisebois et Neal Stoesz.

Les Meilleurs

Voici la liste complète des nominations au gala de la Ligue Hanover-Taché.

Meilleur marqueur: Dave Naaykens des North Stars d'Île-des-Chênes.

Meilleur défenseur: Keith Stewart des Paper Kings de Pine Falls.

Meilleur attaquant: Trevor Thomas des Paper Kings de Pine Falls.

Meilleure recrue: Ryan Dupré des Aces de Sainte-Anne-des-Chênes.

Meilleur entraîneur: Bob Turton des Habs de La Broquerie.

Meilleure équipe: Les North Stars d'Île-des-Chênes.

Le joueur le plus gentilhomme: Robert Chaput des Aces de Sainte-Anne-des-Chênes.

Meilleur gardien de but: Neal Stoesz des Habs de La Broquerie.

Meilleure moyenne de gardien de but: Dwight Dreiger et Bob Brisebois des North Stars d'Île-des-Chênes.

Le joueur par excellence: Jamie Hickes des Aces de Sainte-Anne-des-Chênes.

M.-É. B.

Deux autres porte-couleurs des Aces de Sainte-Anne, Jamie Hickes et Ryan Dupré ont reçu respectivement les trophées de joueur par excellence et recrue de l'année. Jamie Hickes qui a évolué la saison dernière avec les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes, espère se rendre loin en série éliminatoire. «Je veux montrer aux autres équipes que je suis le meilleur joueur de la ligue», mentionne-t-il.

Parmi les autres récipiendaires, Dave Naaykens des North Stars d'Île-des-Chênes a été nommé le meilleur marqueur de la ligue et Neal Stoesz des Habs de La Broquerie a reçu le titre du meilleur gardien de but.

Marc-Éric BOUCHARD

L'École technique et professionnelle

est à la recherche
d'un professeur ou d'une professeure de remplacement en Gestion de bureau

Le poste constitue une tâche d'environ 75 % d'une tâche normale.

Qualifications requises :

- diplôme de 1er cycle;
- formation et expérience en enseignement seraient un atout;
- expérience pratique dans la gestion de bureau;
- maîtrise du français et de l'anglais.

Rémunération :

classification et salaire selon la convention collective

Entrée en fonction : le 1er septembre 1998

Date limite pour la réception des demandes :
Le 27 février 1998

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :

Madame Raymonde Gagné
Directrice de l'École technique et professionnelle



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-3240
www.ustboniface.mb.ca



La Société du crédit agricole est une société d'État progressiste qui fournit des services financiers à l'agriculture et à la collectivité agricole du Canada. Son engagement envers ses employés crée un environnement de travail qui est à la fois stimulant et innovateur.

Aide de bureau bilingue
Carlyle (Saskatchewan)

En tant que membre actif et orienté vers le client de notre équipe régionale des ventes, vous apporterez un soutien administratif pour les tâches liées aux programmes de crédit et de prêt ainsi qu'au recouvrement des arriérés, ainsi qu'à l'équipe des ventes.

Vos solides aptitudes pour le marketing, votre excellent sens de l'organisation et votre grande facilité à diriger des entrevues s'ajoutent à vos deux années d'expérience liées à l'aide administrative. Vous devez exceller dans vos communications orales et écrites en anglais et pouvoir parler français de façon fonctionnelle ou consentir à suivre une formation. La connaissance des outils informatiques et la maîtrise de MS Office sont souhaitables.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ au plus tard le **2 mars 1998** à **Donna Kennedy, Ressources humaines, Société du crédit agricole, 5, rue Donald, bureau 400, Winnipeg (Manitoba) R3L 2T4. Télécopieur : (204) 984-1607.**

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons exclusivement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La SCA estime qu'un milieu de travail qui reflète la diversité des origines et des cultures des Canadiens et des Canadiennes est un atout précieux.

Canadä

Les agences sont priées de s'abstenir.

L'École technique et professionnelle

est à la recherche
d'un professeur à temps plein et de chargés de cours en informatique

Les domaines d'expertise recherchés sont :

- la programmation;
- la gestion de réseaux;
- le développement d'applications;
- le développement de pages WEB.

Qualifications requises :

- formation universitaire en sciences informatiques;
- expérience en enseignement (un atout);
- expérience en programmation et en applications.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : septembre 1998

Date limite pour la réception des demandes :
Le 27 février 1998

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :

Madame Raymonde Gagné
Directrice de l'École technique et professionnelle



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 237-3240
www.ustboniface.mb.ca

OFFRE D'EMPLOI

Directeur.trice des loisirs

recherché pour le

District des loisirs de la Rivière-Rouge

Le directeur ou la directrice est chargé.e de la programmation récréative, du développement du leadership, de l'administration des subventions et des services consultatifs dans les municipalités de Franklin et Montcalm et dans la ville d'Emerson.

Avec l'aide de conseils de bénévoles, la personne choisie s'occupera de gérer quelques bureaux et d'élaborer des programmes pour la région. Nous accorderons une préférence aux candidat.e.s ayant un diplôme en récréologie ou un mélange d'études et d'expérience. La capacité d'écrire et de parler en français sera considérée comme un atout. La personne doit avoir son propre véhicule et accepté d'habiter dans le district.

Salaire: de 20 000 $ à 24 000 $ selon les qualifications.

Prière d'envoyer un curriculum vitae, accompagné de trois noms de références à :

Red River Recreation Commission
C.P. 340
Emerson (Manitoba)
R0A 0L0
Télécopieur : (204) 373-2486

Date limite : ***le 2 mars 1998, à 16 h 30***



La Commission canadienne du blé

Agent régional

La Commission canadienne du blé, office de commercialisation de céréales de dimension internationale, cherche à combler le poste d'agent régional. Sous l'autorité du chef responsable des agents régionaux, le titulaire sera charger d'assurer la communication entre la communauté agricole et le siège social de l'organisation. Pour ce faire, il fournira des renseignements directement aux producteurs, aux directeurs de silo, aux représentants officiels des compagnies céréalières et du personnel de la CCB.

QUALITÉS REQUISES: Les candidats doivent détenir un baccalauréat en sciences ou un diplôme en agriculture et posséder au moins trois années d'expérience dans le milieu agricole. La personne retenue sera hautement motivée et pourra communiquer parfaitement oralement et par écrit. Elle devra avoir une connaissance approfondie du secteur céréalier canadien et du fonctionnement de la CCB. Elle devra également pouvoir traiter des questions délicates avec jugement, tact et diplomatie et savoir utiliser un ordinateur personnel. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références, au plus tard le vendredi 20 février 1998, à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5
ou, par télécopieur au (204) 983-1209



JUGE DE LA COUR PROVINCIALE: WINNIPEG, MANITOBA

Le Comité de nomination des juges invite toutes personnes ayant les qualités requises pour une nomination au Banc de la Cour provinciale du Manitoba à Winnipeg de soumettre leur candidature. Deux juges doivent être nommés.

Le Comité de nomination doit fournir au Procureur-Général une liste d'au moins trois et d'au plus six candidats qui, d'après le Comité, possèdent les qualités requises pour être nommé à la Cour provinciale.

Les candidat(e)s doivent avoir pratiqué le droit à titre d'avocat au Manitoba pendant au moins cinq (5) ans, être membre en règle de la Société du Barreau du Manitoba et avoir le droit de pratiquer le droit à titre d'avocat au Manitoba.

Les candidats doivent vouloir résider à Winnipeg et être capables de voyager en voiture et petit avion à des cours éloignées dans le nord manitobain.

Les responsabilités juridiques incluent des cours en droit criminel et de protection de l'enfant.

Le(la) candidat(e) peut obtenir un formulaire d'information en communiquant avec:

Le président du Comité de nomination des juges
La Cour provinciale du Manitoba
5e étage – 408, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0P9

Téléphone: (204) 945-3460 • Télécopieur: (204) 948-3259

Date limite: le 30 mars 1998

La Division scolaire Norwood n° 8

La Division scolaire Norwood n° 8 est à la recherche d'un.e **enseignant.e à plein temps pour la classe de maternelle** dans le programme d'immersion française.

C'est un poste temporaire à compter du 9 mars jusqu'en juin 1998.

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant le 25 février 1998** à :

Mme Charlotte Kaminsky
La Division scolaire Norwood n° 8
École Queen Elizabeth
363, croissant Enfield
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1C6
Télécopieur: 233-3149

VILLA YOUVILLE INC.

Centre de soins à long terme
accepte des demandes
pour les postes suivants :

infirmier(ière) auxiliaire autorisé(e) – temps partiel (.7 PTE de soirée)

aide infirmier(ière) certifié(e) – travail occasionnel

Les personnes intéressées doivent :

- être licenciées / certifiées;
- pouvoir parler et écrire le français couramment;
- être physiquement et mentalement disposées pour rencontrer les exigences du travail;
- avoir la capacité de travailler en équipe;
- avoir un certificat valide en cardio-secours.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitæ **d'ici le 7 mars 1998** à :

Lise Curé
directrice des services aux résidents
Villa Youville inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04$ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba 



est à la recherche d'un(e)

Secrétaire administrative
(poste à temps plein)

Exigences:

- avoir suivi un cours de gestion de bureau ou l'équivalent;
- bonne communication orale;
- bonnes connaissances de l'informatique et de Microsoft Office;
- avoir de l'entregent et une facilité de contact;
- faire preuve d'initiative et bon sens de l'organisation;
- maîtrise des langues française et anglaise, parlées et écrites.

Salaire : à négocier

Faites parvenir votre curriculum vitae, **avant le 27 février 1998** à :

Elaine Bosc
Labossière LaFlèche Systems Group
383, boulevard Provencher, bureau 116
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0G9
Courrier électronique : info@llsg.mb.ca

La Municipalité rurale de De Salaberry

accepte présentement des candidatures pour des postes de

CONDUCTEUR DE MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

Il s'agit d'un contrat de service pour des postes continus mais saisonniers.

COMPÉTENCES:

- la préférence sera accordée aux personnes ayant un permis de conduire valide du Manitoba de classe 1, avec l'annotation de qualification «freins à air»;
- les candidats ou candidates doivent être des conducteurs expérimentés ou accepter d'être formés pour travailler avec le matériel suivant:
  - une niveleuse mécanique
  - un tracteur à chenilles
  - une pelle rétrocaveuse
  - d'autre matériel de construction connexe.

La durée de la semaine de travail est établie à 50 heures pendant la période estivale. La municipalité rurale de De Salaberry offre toute la gamme des avantages sociaux à ses employés. Salaire selon l'expérience.

Faites-nous parvenir votre offre de service par écrit, **d'ici le 6 mars 1998** à l'adresse suivante:

Bureau municipal
466, rue Sabourin
Case postale 40
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Les Magasins SAAN Limitée

Les Magasins SAAN limitée, une entreprise de vente au détail canadienne, célébrait récemment son 50e anniversaire. Au cours de ces années, l'entreprise n'a cessé d'évoluer et compte aujourd'hui plus de 300 magasins d'un océan à l'autre et un bureau de soutien à Winnipeg.

Nous sommes présentement à la recherche d'un(e)

TRADUCTEUR(TRICE)

Sa tâche consistera à traduire de l'anglais au français et du français à l'anglais les communications quotidiennes entre nos relations d'affaires et les points de vente.

Une bonne connaissance de Microsoft Word 6 est essentielle. La connaissance de FileMaker Pro serait un atout. Les candidat(e)s possédant un baccalauréat spécialisé en traduction seront privilégiés.

Nous sommes également à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE) DE PROJETS

Son travail consistera à préparer les plans de construction et les plans de marchandises et de systèmes d'éclairage, à coordonner les projets et à accomplir diverses tâches au sein du service de la construction et de la planification des magasins. Une connaissance approfondie de Autocad Release 12/13 est requise. De l'expérience en élaboration de diagrammes de planification et la capacité de parler français sont des atouts.

Nous offrons des salaires et des avantages sociaux concurrentiels et un milieu de travail sans fumée. Les personnes répondant aux exigences sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae à titre essentiellement confidentiel à:

Les Magasins SAAN limitée
1370, Sony Place • Winnipeg (Manitoba) • R3C 3C3
À l'attentin du vice-président des ressources humaines

Les Magasins SAAN limitée, en tant qu'employeur, respecte l'égalité d'accès à l'emploi. Nous tenons à remercier tous les candidat(e)s et à les informer que nous ne communiquerons qu'avec ceux ou celles retenu(e)s.

LE CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DU DISTRICT DE KENORA

recherche

un(e) enseignant(e) à temps plein (1.0)
en 9e année à l'école secondaire St. Thomas Aquninas

(a.m.) géographie, français, sciences,
mathématiques (programme d'immersion)
(p.m.) Design and Technology (offert en anglais)

Date d'entrée en fonctions: le plus tôt possible

Qualifications recherchées: l'expérience en musique et en théâtre
et l'expérience avec les étudiants autochtones.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de postuler **avant le 12 mars 1998** à l'adresse suivante:

M. L. Yaguchi, directeur de l'Éducation
Le conseil scolaire catholique du district de Kenora
200, First Street North
Kenora (Ontario)
P9N 2K4

Téléphone: (807) 468-9851 Télécopieur: (807) 468-8094

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'inclure avec leur curriculum vitæ une copie courante des documents suivants:

- une référence du pastoral par écrit;
- des références professionnelles par écrit;
- votre certificat de qualifications.

Bien que nous voulions remercier tous les candidat(e)s, seulement ceux/celles sélectionné(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

Dédié à l'excellence en éducation et à la formation chrétienne des jeunes.

L. Yaguchi — Directeur de l'Éducation
P. Landry — Président du conseil scolaire



La Commission canadienne du blé

La CCB est l'un des plus grands exportateurs de blé et d'orge au monde, et son chiffre d'affaires annuel dépasse 6 milliards de dollars. La CCB vend les céréales des Prairies dans plus de 70 pays à travers le monde. À titre d'office de mise en marché à comptoir unique au service des agriculteurs, la CCB remet le produit intégral de ses ventes aux producteurs de blé et d'orge de l'Ouest canadien, déduction faite de ses frais de commercialisation.

Directeur
Groupe chargé de la politique générale

La Commission canadienne du blé cherche à combler le poste de directeur du groupe chargé de la politique générale. Sous l'autorité de la Commission, le titulaire sera chargé de diriger les activités de recherche menées à la CCB concernant la politique générale et les marchés. Ces activités contribuent de manière essentielle à l'élaboration de la stratégie et de l'orientation de la CCB.

Les candidats doivent détenir une maîtrise en sciences économiques, en économie rurale ou dans une discipline connexe. Le fait de détenir un doctorat sera un atout. Le candidat retenu devra posséder des compétences reconnues à titre de chef d'équipe et avoir une connaissance pratique du secteur céréalier canadien; il devra en outre posséder d'excellentes compétences en communication orale et écrite ainsi qu'un grand sens de l'analyse et de la prise de décisions. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, au plus tard le vendredi 20 février 1998, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références.

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succ. Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B3
Télécopieur: (204) 983-1209

La Division scolaire de Saint-Boniface n° 4

recherche

un(e) enseignant(e) pour le poste suivant au Collège Béliveau (programme d'immersion) :

Sciences naturelles 8e année,
Mathématiques 8e année,
Mathématiques secondaire 2 (20S et 20 H)

Poste à temps plein 1,00 (contrat temporaire).

Date d'entrée en fonctions: du 6 avril jusqu'au 30 juin 1998.

On vous prie de faire parvenir votre demande et curriculum vitae à :

Denis Robert, directeur
Collège Béliveau
296, chemin Speers
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1M7

Téléphone : 255-3205 • Télécopieur : 255-0692

TRAVAILLEUR DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Emploi à temps plein à durée déterminée, poste bilingue. Services à la famille Manitoba. Saint-Pierre, Manitoba. N° de concours : 09216. Échelle de salaire : de 34 157 à 47 396 $ par année. Date de clôture : le 4 mars 1998.

Qualités requises : Être titulaire d'un baccalauréat en service social ou avoir deux ans d'expérience dans un domaine connexe. Une autre combinaison acceptable d'études et d'expérience de travail dans un domaine connexe pourra être prise en considération pour une classification et une échelle de salaire équivalentes. Un permis de conduire valide et l'utilisation d'un véhicule personnel à des fins professionnelles sont exigés. Les candidats choisis seront soumis à une vérification de casier judiciaire et du registre des cas d'enfants maltraités. Ils peuvent être amenés à travailler en soirée et les fins de semaine. La connaissance orale et écrite des deux langues officielles est essentielle.

Fonctions : En tant que membre d'une équipe de travailleurs sociaux, le titulaire du poste offrira un large éventail de services communautaires comprenant counselling, évaluation, planification et coordination de services pour adultes souffrant de handicaps mentaux et des enfants ayant des besoins spéciaux. Ses tâches incluront la préparation et le contrôle de l'aide financière offerte aux organismes externes et affectée aux besoins des clients.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de recrutement.

Veuillez présenter votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Services à la famille Manitoba
Gestion des ressources humaines
234, rue Donald, bureau 602
Winnipeg (Manitoba) R3C 1M8
Télécopieur. : (204) 945-0601

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

La Division scolaire de Fort Garry n° 5

est à la recherche

d'enseignant.e.s bilingues (français et anglais)

pour faire de la suppléance aux niveaux maternelle à secondaire 4 – programme d'immersion française.

Les personnes intéressées seront titulaires d'un brevet d'enseignement permanent permettant d'enseigner dans la province du Manitoba.

Veuillez faire demande en complétant le formulaire disponible au:

Bureau de la réception
au Centre administratif
Division scolaire de
Fort Garry
181, baie Henlow

Il n'est pas nécessaire de soumettre une demande si votre nom paraît déjà sur la liste de suppléant.e.s

Échos des aînés

FÉVRIER 1998

PROPOS DU VICE-PRÉSIDENT

Lors de mes derniers propos dans l'Écho, j'ai mentionné le Fonds de la Fédération des aînés franco-manitobains. C'est le sujet dont je veux vous parler aujourd'hui. Nous avons trouvé un nom pour ce fonds, qui s'appellera tout simplement le **Fonds FAFM**.

Vous réalisez sans doute, comme moi, que les octrois et les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir. Le temps est donc arrivé de se prendre en main et de pourvoir à nos propres besoins. Nous devrons planifier un moyen de nous autofinancer à long terme. Votre Fédération n'a pas réussi à se faire reconnaître en tant qu'organisme de charité. Elle n'est donc pas en mesure d'émettre des reçus pour fins d'impôt. Les gens sont généreux et désirent recevoir un petit quelque chose en retour, tel un reçu pour les impôts. Nous reconnaissons leur volonté et nous apprécions le fait qu'ils en font la demande.

C'est de cette réalisation que l'idée m'est venue de contacter Francofonds pour voir s'il y avait possibilité d'établir un fonds pour que les donateurs de la FAFM puissent recevoir un reçu pour fins d'impôt. Madame Maria Chaput, alors directrice de Francofonds, est venue donner une conférence pour expliquer les modalités d'un tel fonds.

Avant même que notre Fonds soit établi, j'avais en main des chèques des Chevaliers de Colomb de Sainte-Anne et du Club Marguerite de Villa Youville Inc. Le Club Marguerite est responsable des cafés rencontres, de l'organisation des bingos et des parties de cartes à la Villa. Puisque Francofonds est reconnu par Revenu Canada en tant qu'organisme de charité, l'organisme peut émettre des reçus pour les impôts aux donateurs. Votre Fonds reçoit les mêmes privilèges qu'un fonds communautaire ou un fonds de famille à Francofonds. C'est donc Francofonds qui gérera le **Fonds FAFM** et qui investira nos argents dans des plans sécuritaires. Les dons reçus par Francofonds sont placés dans le fonds de capital et pas un sou n'est dépensé. Quand le **Fonds FAFM** aura atteint la somme de 25 000 $, Francofonds remettra à la FAFM 70 % des intérêts qu'aura généré le Fonds FAFM durant l'année, et fera de même annuellement par la suite. Notre objectif est d'atteindre 25 000 $ ou plus la première année. Dans cinq ans, j'aimerais voir le fonds atteindre les 100 000 $. Présentement, le **Fonds FAFM** se situe à plus de 8 000 $.

Monsieur Lucien Guénette, qui avait établi un fonds de famille connu sous le nom de Fonds Lucien Guénette, vient de changer le nom de son fonds à Fonds Famille Guénette. Il a établi que les intérêts soient généreusement remis à la FAFM. Au nom de la Famille Guénette, de la FAFM et de ses membres, je tiens à remercier et féliciter mon frère pour ce très beau geste. À mon avis, un tel geste valorise l'importance de la Fédération et le besoin d'en assurer son avenir.

J'invite donc les Franco-Manitobains qui ont un fonds de famille et qui n'ont pas encore déterminé où iront les intérêts, de considérer le **Fonds FAFM**. Les donateurs à Francofonds peuvent faire demande auprès de celle-ci pour que leurs dons soient dirigés vers le **Fonds FAFM**. **Devenez, vous aussi, un parrain et/ou une marraine** de votre fonds.

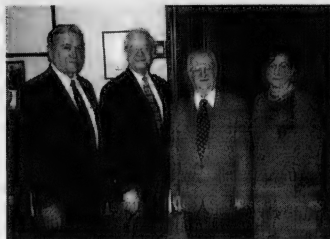
Armand Guénette
Vice-président

Rendez-Vous des Vieux Amis 1998
TIRAGE • GAGNANTS

1. Céline Fillion
2. Dela Clark Vincent
3. Annette Bisson
4. Yvonne Labossière
5. Thérèse Meilleur
6. Armande Kenny
7. Léon Boulet
8. France Barnabé
9. Germain Desrosiers
10. Jack Reimer
11. Noëlla Lafond
12. Alice Dugas

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE REIMER

Monsieur René Toupin, Madame Gertrude Gagné, Josée Théberge Desjardins et moi-même avons rencontré l'honorable Jack Reimer, ministre responsable aux aînés, le 2 février dernier, dans son bureau pour discuter des besoins des aînés en général, mais plus spécifiquement des aîné.e.s francophones. Ce fut une rencontre où chacun était détendu et assez à l'aise pour exprimer les besoins des aîné.e.s.



Nous avons mentionné au ministre l'importance d'un comité consultatif francophone sur le vieillissement qui répondrait directement au ministre. Ce comité consultatif francophone provincial traiterait des besoins des aîné.e.s franco-manitobain.e.s. Jack Reimer a semblé très réceptif à cette nouvelle approche.

Monsieur Toupin lui a fait part d'un projet genre «*Jeunes entreprises*» que la FAFM pourrait mettre sur pied, avec l'aide financière du gouvernement, pour mettre notre expérience et notre expertise à la disposition des jeunes étudiants, universitaires et tous ceux et celles qui débutent sur le marché du travail. Ceci consisterait à offrir des cours, animer des colloques ou rencontrer des jeunes francophones qui aspirent à un avenir dans le domaine des finances et des affaires.

Nous avons aussi informé le ministre que la FAFM vient d'établir le «*Fonds FAFM*» ayant comme but l'autofinancement à long terme de votre fédération. Notre objectif est d'atteindre 25 000 $ dès la première année. La FAFM a l'intention d'examiner toutes les possibilités qui pourraient maximiser le rendement du capital pour générer des intérêts au plus vite. Nous aurons sans doute l'occasion d'explorer différentes possibilités en ce qui concerne la situation financière de la FAFM.

L'Année internationale des aîné.e.s était aussi à l'ordre du jour et nous avons fait part au ministre que les aîné.e.s francophones avaient l'intention de s'impliquer au projet en collaborant à la planification des activités. Nous avons aussi fait mention du Centre de ressources communautaire avec ces trois volets de services, soit le volet information, le volet 55 et le volet de l'emploi. Monsieur Reimer m'a paru fort intéressé et peut-être même, encouragé par notre bon vouloir.

Suite à la demande du Club de l'Amitié de La Broquerie, nous lui avons fait part des inquiétudes des aîné.e.s face à la pénurie de logements pour aîné.e.s à faibles revenus. Il a reconnu que c'était un problème grave, qu'il en est conscient et que la situation est présentement à l'étude.

À ma grande surprise, Monsieur Reimer a démontré un vif intérêt à visiter les clubs de la Fédération lors de visites en région ou lors des rencontres organisées par la FAFM. Nous avons cru bon de l'inviter à notre assemblée générale annuelle, le 20 mai prochain, à Sainte-Anne. Il était des nôtres lors du Rendez-Vous des vieux amis qui regroupera environ 350 aîné.e.s lors du Festival du Voyageur.

J'ai été très impressionné par cette rencontre et ce fut pour moi, une bonne façon d'assurer notre avenir.

Merci d'avoir pris le temps de me lire. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir vos commentaires sur les sujets dont je viens de vous parler ou sur mes propos précédents.



Encore une fois une très belle rencontre au Rendez-Vous des Vieux Amis le 16 février dernier. La température très agréable a encouragé nos aînés à venir se joindre à nous. Mon oncle Oscar a encore fait une attraction bien spéciale à notre journée. Les hommages à Gilbert Vandale nous ont rappelé de bons (beaux) souvenirs. Nos musiciens on su nous divertir et nous égayer avec leurs chansons et danses. Le fait que les Voyageurs officiels viennent de notre village fut aussi bien spécial cette année. Merci à nos collaborateurs CKSB et le Festival du Voyageur. À l'an prochain. Sur la photo de gauche à droite: Armand Guénette, José Théberge Desjardins, Prisicilla Chaudouet et Alma Desautels.

ENSEMBLE NOUS SOMMES DES PARTENAIRES DANS LE VIEILLISSEMENT!!!!!

Armand Guénette

CONSTITUTION

Veuillez noter que la rédaction de la Constitution de la FAFM est complétée.

Vous pouvez vous en procurer une copie sur demande en vous adressant à Joanne au 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

La Constitution sera à l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle le 20 mai prochain à Sainte-Anne.

LONGUE VIE À LA FAFM!

Votre don contribuera à l'autofinancement de l'organisme porte-parole des aînés francophones du Manitoba.

Veuillez libeller votre un chèque au nom de :

Francofonds
Fonds FAFM
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 0G7



FRANCOFOND$

Un reçu pour fins d'impôt vous sera émis. L'intérêt perçu sur votre don sera utilisé par la FAFM.

- ☐ J'inclus un chèque de ____________$.
- ☐ Je m'intéresse au système auto-chèque.
- ☐ Je m'intéresse au leg testamentaire.

N.B. À moins d'avis contraire, votre nom paraitra tel qu'inscrit ci-bas sur la liste des donateurs au Fonds FAFM et sur celle de Francofonds.

Conformément aux exigences de Revenu Canada, nous vous demandons de bien vouloir remplir, signer et faire parvenir à l'adresse ci-haut mentionné. (EN LETTRE MOULÉES)

Tous mes dons devront être détenus par FRANCOFONDS pendant une période d'au moins dix ans et seul l'intérêt perçu sur ces dons peut être utilisé.

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

Ville et province : ____________________ Code postal : ____________

Téléphone : ____________________

Signature : ____________________

Date : ____________________

Merci pour votre appui.

Gens d'ici

Monsieur le registraire!

Nous ne sommes qu'en février mais André Boucher, lui, pense déjà à la nouvelle rentrée scolaire. Accueillir convenablement les étudiants, s'assurer qu'ils répondent aux exigences d'inscription, gérer le transfert de crédits des étudiants étrangers, voilà autant de tâches qui l'attendent en tant que nouveau registraire du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

Après avoir délaissé la francophonie pendant plus de quatre ans, André Boucher a entrepris son nouveau travail le 9 janvier dernier. «Je travaillais depuis quatre ans chez AT&T. C'est un milieu très dynamique mais j'avais le goût de revenir travailler en français. Ça me manquait beaucoup», explique-t-il. On se souviendra par ailleurs d'André Boucher pour avoir été le tout premier directeur de la radio communautaire CKXL.



André Boucher.

Cette fois-ci, le nouveau registraire a décidé d'effectuer un retour dans un milieu qui lui est familier puisqu'il a lui-même étudié au CUSB et qu'il a passé sept ans dans le circuit universitaire. Son pupitre d'étudiant s'est transformé en un bureau de travail envahi de dossiers à vérifier. «La fonction de registraire exige beaucoup d'attention pour les petits détails, souligne André Boucher. C'est aussi un travail de bureau. Mais je crois que mon intérêt pour ce genre de travail découle de mon expérience avec AT&T où j'œuvrais pour le département des Ressources humaines. J'y avais pris goût et je crois que sur ce point, ça se ressemble.»

André Boucher profite donc l'activité modérée des mois d'hiver pour se préparer en vue de la rentrée, moment le plus occupé de l'année scolaire pour son département. «Présentement, je fais beaucoup de lecture, dit-il. En fait, je suis en train d'apprendre tous les règlements du domaine universitaire et leurs exceptions. C'est un peu comme la langue française! Par exemple, il faut que je m'assure que l'étudiant inscrit au baccalauréat reçoive son diplôme et pour ça, il faut qu'il ait suivi les bons cours.»

Carole THIBEAULT

SOCIÉTÉ

Marijuana et sport olympique

Bel exemple pour la jeunesse?

L'image du surf des neiges en a pris un coup à Nagano, alors que des traces de marijuana ont été dépistées dans le système du médaillé d'or olympique Ross Rebagliati. Mais comme cette drogue est «d'influence sociale», qu'elle n'a aucune influence positive sur la performance des athlètes et, surtout, que les règles régissant ce genre de drogues sont ambiguës, la Cour d'appel des sports olympiques a permis au Canadien de conserver son titre.

Mais au-delà de l'image et de la valeur du sport comme telles, quelles peuvent être les répercussions d'une telle décision chez nos jeunes Canadiens en terme de consommation de drogue? Les jeunes admirateurs de Ross Rebagliati ou les amateurs de surf des neiges pourraient-ils être encouragés à consommer davantage?

Selon quelques intervenants auprès des jeunes interrogés sur la question, le cas Rebagliati n'est pas à craindre. «Je ne suis pas convaincue que c'est ça qui va inciter les jeunes à fumer de la drogue, estime une psychologue scolaire de la Division scolaire franco-manitobaine, Françoise Sirois. C'est certain que ceux qui fument déjà vont trouver ça "cool", mais ce n'est qu'une raison pour valoriser leur acte. Ce n'est certainement pas un facteur déterminant en ce qui concerne la décision de commencer à consommer.»

Barry Fogg de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances partage ce point de vue. Il croit d'ailleurs que tout le débat entourant le cas Rebagliati peut être très sain pour la population étudiante. «La consommation de drogue dans les écoles secondaires manitobaines est à la hausse, c'est un fait, dit-il,



Archives La Liberté

Claude Bérubé: «Les associations de surf des neiges vont avoir des explications à donner au Comité international olympique.»

et les chercheurs spéculent encore sur les raisons qui incitent les jeunes à consommer davantage. Mais il faut que les jeunes eux-mêmes puissent parler de tout ça et qu'ils puissent le faire de façon informelle. Il faut qu'ils puissent prendre leur propres décisions.»

Selon un sondage effectué en novembre dernier auprès de 3 528 élèves de 24 écoles de la province, le taux de consommation d'alcool a décliné au cours des cinq dernières années (82 % en 1993 à 77 % en 1997) au profit des drogues tels la marijuana, le haschisch et même, dans quelques cas extrêmes, la cocaïne et le crack. Le pourcentage d'élèves ayant affirmé avoir consommé de la drogue au cours des 12 derniers mois est passé de 26 % en 1993 à 36 % en 1997. «Nous retrouvons les mêmes tendances dans les autres provinces et aux États-Unis», précise Barry Fogg.

Même s'il est presque impossible de découvrir les raisons exactes de cette augmentation de popularité de la drogues chez les jeunes, certains commentaires des jeunes exprimés par l'entremise du sondage pourraient donner quelques pistes, continue-t-il. «On sait entre autres que les jeunes sentent que l'aventure est moins risquée auparavant, indique Barry Fogg. Ils sentent également qu'il y a une plus grande approbation sociale envers les drogues et plusieurs disent s'imaginer en train de consommer dans l'avenir.

«Mais il faut dire que l'attitude des adultes envers les drogues est aussi en évolution, poursuit le consultant en prévention. On parle de décriminaliser certaines drogues ou encore d'en permettre l'utilisation pour cause médicale. Avec ce genre de débats, c'est certain que les jeunes sont affectés!»

Dans un autre ordre d'idées, l'enseignant en éducation physique au collège Béliveau et entraîneur-chef de l'équipe d'athlétisme de l'Université du Manitoba, Claude Bérubé, croit que l'aspect le plus négatif du cas Rebagliati concerne surtout l'image du surf des neiges en général. «C'est un sport qui a une image de party et il va falloir nettoyer ça, indique-t-il. Il y a des jeunes à l'école qui pratiquent ce sport. C'est certain que ce ne sont pas les plus tranquilles, mais ce ne sont pas des drogués non plus! Ce sont plutôt les associations de surf des neiges qui auront des explications à donner au Comité international olympique. Le comité exécutif n'est pas très ouvert aux changements.»

En outre, l'enseignant en éducation physique de collège Louis-Riel, Robert Stanners, croit pour sa part que le surf des neiges correspond très bien à une certaine catégorie d'élèves qui ont parfois de la difficulté avec la discipline. «C'est un sport moins structuré avec moins de règlements. Ça permet aux jeunes d'avoir plus de liberté et d'autonomie. En ce qui concerne la drogue, je ne crois pas que le sport comme tel ait une influence. C'est vraiment au jeune que revient la décision finale de consommer ou non.»

Carole THIBEAULT

Précision

L'article intitulé *Traitement de longue durée pour un problème chronique* publié à la page trois de notre édition du 13 au 19 février mentionnait que que «les deux autres médecins (du Centre médico-social DeSalaberry) songent eux aussi à quitter». Nous tenons à préciser que le Dr Van Wyk, présentement en année sabbatique compte toujours revenir à son poste en janvier 1999.

Entre drogues sociales et dopage

Ross n'est pas Ben

Thérapeute sportif à l'Université de Winnipeg, Glen Bergeron a accueilli favorablement la décision de la cour d'appel du comité international olympique (CIO), qui a permis à Ross Rebagliati de conserver sa médaille d'or.

Rappelons qu'après son exploit la semaine dernière, le Canadien originaire de la Colombie-Britannique et premier médaillé d'or en surf des neiges de l'histoire des olympiques, à échoué un test qui a démontré la présence de marijuana dans son organisme.

Thérapeute sportif aux Jeux de Montréal, Calgary et Barcelone, Glen Bergeron explique que «la marijuana n'améliore pas les performances sportives. Cependant, cet incident constitue un bon avertissement pour les jeunes athlètes. Malheureusement, la discipline du surf des neiges, qui en est à sa première participation aux Jeux olympiques, devra vivre avec cette tache et refaire sa réputation.»

Glen Bergeron, espère surtout que l'affaire Rebagliati fera réfléchir les jeunes athlètes. «Je crois que l'incident sensibilisera davantage les athlètes sélectionnés aux Jeux olympiques, dit-il. Les athlètes seront plus conscients qu'ils doivent montrer un bon exemple aux générations futures.»

Glen Bergeron affirme que le comité international olympique devra être plus clair dans ses propres politiques en ce qui concerne les «drogues sociales» et l'alcool. «Le livre des règlements du CIO n'est pas clair et c'est très arbitraire, souligne-t-il. Il faut faire comprendre aux gens qu'il y a une grande différence entre le cas de Ross Rebagliati et celui de Ben Johnson.»

Marc-Éric BOUCHARD

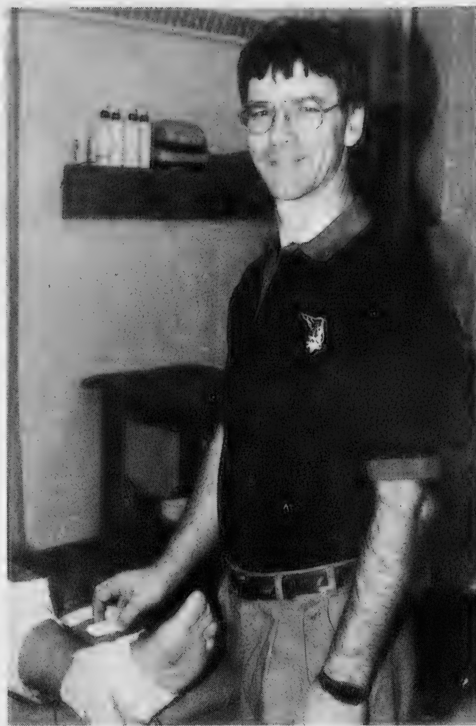
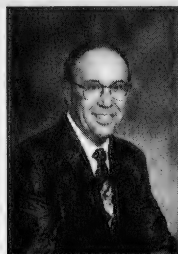


photo: Marc-Éric Bouchard

«Il faut faire une distinction entre les drogues sociales et le dopage», indique Glen Bergeron.

Une retraite bien méritée!



Arthur Gautron prend sa retraite après avoir rempli le poste de professeur de Science et de Biologie à l'école Saint-Claude.

La carrière d'Arthur s'étend sur une durée de 36 ans. Après ses études au Manitoba Teacher's College en 1961, il commença sa carrière d'enseignant à l'ancienne école Dandurand à Haywood et plus tard rempli le poste de principal pendant trois ans avant de déménager à Saint-Claude. Sa carrière à Saint-Claude débuta à l'ancienne école élémentaire et se poursuivit à l'école secondaire en 1974 jusqu'à la fin janvier 1998. Pendant ce temps, malgré ses obligations familiales et communautaires, il travailla à obtenir son Baccalauréat en Arts et Education. Il fut membre ainsi que président de Manitoba Teacher's Society pendant plusieurs années.

Arthur a été très engagé dans plusieurs organisations communautaires à Saint-Claude telles que la Société d'Agriculture, la librairie, les festivals l'église. Pendant 25 ans, il fut secrétaire et trésorier pour le comité de l'Aréna. Le dévouement d'Arthur a été récompensé par un prix de service communautaire qui lui a été présenté au début de cette année.

Arthur et sa femme Élise ont quatre enfants, trois petits-enfants et un à venir. Il aime lire, jardiner, voyager et est un passioné de golf. Tout récemment il entreprit la peinture à l'huile, un passe-temps qu'il n'avait jamais trouvé le temps de poursuivre.

Félicitations Arthur!

Des gagnants!

Robert Grenier, Pauline Dupont-Potvin et Suzanne Ritchot ont gagné des chandails de la Coupe universitaire d'improvisation lors d'un concours organisé par *La Liberté* et le Service aux étudiants du CUSB. Merci aux participants!

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

Nécrologies



Sœur Gabrielle Trudeau, s.j.s.h.



Evelyne Prescott

Sœur Gabrielle Trudeau est décédée paisiblement dans les bras du Seigneur le 8 février 1998 à la maison mère des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

Gabrielle est née le 7 février 1929 à Saint-Boniface.

Elle laisse dans le deuil ses deux sœurs Blanche (Paul Tuckett) de Vancouver et Thérèse (Lucien Lambert) et plusieurs neveux et nièces, spécialement le petit Justin.

Elle a été précédée par ses parents (Inedéric et Geraldine (L'Heureux), Florence Lambert en 1966, Jules en 1976, Armand en 1977, Gérard en 1990, Lucille Beaudet en 1995 et Robert en 1996.

Elle aurait fêtée son 50e anniversaire de vie religieuse en mai 1998.

Une journée de prière a eu lieu le 9 février et la messe des funérailles a eu lieu le 10 février à la maison mère accompagnée des pères Dollard Tremblay et le chanoine Bail.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Joseph Saint-Hyacinthe.

La famille Trudeau et Lambert voudrait remercier ses compagnes religieuses pour tous les bons soins et ses gardes.

On t'oubliera pas chère Gaby.

C'est avec tristesse que la famille d'Arcadius et de Zéphirine Prescott annonce le décès d'Evelyne Prescott décédée paisiblement le vendredi 13 février 1998 à l'Hôpital général de Saint-Boniface à l'âge de 69 ans.

Evelyne Prescott fut précédée dans la mort par son père, Arcadius Prescott en 1958 et par sa mère Zéphirine Prescott (née Mousseau) en 1987.

Fille aînée de la famille, Evelyne Prescott laisse dans le deuil ses frères et sœurs: l'abbé Réginald, le père Roland, p.b., Rita et son époux René Wilcott d'Alida (Saskatchewan), sœur Irène s.g.m. de la Maison Mère des Sœurs Grises à Montréal (Québec), sœur Marguerite s.g.m., l'abbé Henri, Alma, Louis, Françoise, Lucie et son époux Robert Allard, Ernest et son épouse Jessie Belford de Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Hélène et son époux Guy Mousseau de MapleRidge (Colombie-Britannique), Georges et son épouse Jeannine Ruest de Sainte-Anne-des-Chênes, Pauline, Gilbert et son épouse Pearl Bazay.

Evelyne laisse également dans le deuil une tante maternelle, Marie-Louise Mousseau du Centre Taché à Saint-Boniface, 18 neveux et nièces et une arrière-nièce.

Exprimer en quelques mots qui est Evelyne pour nous, ses frères et sœurs, n'est pas chose simple et facile car ayant vécu dans l'entourage immédiat d'Evelyne pour bon nombre d'années, il y aurait tant à évoquer, et de plus, cette expérience ne se nomme pas toujours avec des mots, avec des phrases écrites; elle se vit à une profondeur très personnelle et parfois indescriptible. Chose certaine, les êtres qui nous ont été les plus chers dans la vie ne cessent de nous habiter. Ils deviennent pour ainsi dire les locataires permanents de notre cœur. Suffit de dire qu'Evelyne fut toujours une femme éprise du Christ, une femme d'espérance.

Enseignante de profession, Evelyne fut aimée et respectée de ses collègues; touours prête à innover; à la fois ferme et exigeante, mais toujours attentive à ses élèves, elle savait les entraîner dans son sillage, ce qui est le fait d'une bonne pédagogue. Evelyne était éducatrice dans l'âme car elle avait le don de communiquer sa science, son expérience et sa foi chrétienne à ses étudiants et étudiantes. Toute la vie d'enseignante d'Evelyne n'a poursuivi qu'une seule fin: stimuler intellectuellement ses élèves de manière à leur donner le goût de la lecture, le goût de l'écriture et le goût de la culture. Bien plus, Evelyne se donnait totalement à son métier d'éducatrice avec amour. Elle faisait preuve de compétence et d'amour, ce qui représente les deux grands pôles de l'éducation.

Dès son entrée à l'école et à l'instar et aux mots doux d'encouragements de sa chère mère, Evelyne entreprend et complète le programme d'étude de piano au Conservatoire Royal de Musique de l'Université de Toronto d'où naît chez elle le goût sinon la passion de la musique. Toute sa vie durant, la musique et le chant représenteront pour Evelyne une valeur de grande importance ainsi qu'une source inépuisable de bonheur et de joie. Par conséquent, il fut peu surprenant de voir Evelyne participer à cœur joie aux répétitions, concerts et spectacles de la Chorale des Intrépides et autres. Convaincue que la musique sacrée occupe une place d'honneur dans les célébrations liturgiques, Evelyne apportera bénévolement, au fil des ans, son concours comme organiste à diverses paroisses et rassemblements religieux.

Les prières ont été récitées le mardi 17 février à 19 h 30 au Salon mortuaire Desjardins. La messe de la Résurrection a été concélébrée par ses trois frères prêtres le mercredi 18 février à 14 h en la Cathédrale-Basilique de Saint-Boniface.

Les porteurs étaient ses nièces et neveux Joanne Prescott, Lynne Prescott, Richard Prescott, Jonathan Prescott, Jason Prescott et Justin Prescott.

Les frères et sœurs d'Evelyne Prescott tiennent à exprimer leurs sincères remerciements au personnel médical et à l'équipe pastorale de l'Hôpital général Saint-Boniface qui ont su accompagner leur sœur aînée avec tendresse et compassion jusqu'au moment de son décès.

De plus, les frères et sœurs d'Evelyne Prescott aimeraient remercier très sincèrement tous les parents et ami.e.s qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur présence aux prières et aux funérailles, par des offrandes de messes, par des cartes, par des fleurs ou toute autre marque d'amitié.

La vie d'Evelyne Prescott n'est pas finie, elle est transformée. «Je suis la Résurrection et la Vie, nous dit Jésus. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra.» (Jean 11:25)

La direction des funérailles d'Evelyne Prescott a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, 233–4949 ou sans frais 1–888–233–4949.

Sœur M. Agnès-de-Saint-Joseph, s.n.j.m. (Marie-Agnès de Moissac)

Après moins d'un mois de maladie, dont quelques jours passés à l'hôpital, puis à l'infirmerie des Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie, à Saint-Boniface, sœur Agnès-de-Saint-Joseph nous quitte avec beaucoup d'abandon et de sérénité, le samedi 14 février 1998. D'une grande faiblesse, sœur Agnès est néanmoins consciente, s'unissant aux prières que l'on récite avec elle en y prononçant les paroles bien distinctement.

La deuxième d'une famille de sept filles et quatre garçons, Agnès est née à Saint-Norbert (Manitoba) en juillet 1903. Elle est la fille d'Agnès (Lachance) et d'Henri de Moissac. Son père, né et élevé à Poitiers (France), avait émigré au Canada en 1899. Agnès est élevée dans une famille très unie et dans laquelle dominent des principes profondément chrétiens et des valeurs linguistiques et culturelles typiquement françaises.

Après avoir étudié avec les Sœurs Grises au couvent de Saint-Norbert, Agnès fréquente l'École normale de Winnipeg et enseigne quelques années. Au cours de cette période, elle enseigne un certain temps à l'académie Saint-Joseph où elle fait la connaissance des Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie. Elle ne tarde pas à prendre la décision d'entrer, en 1925, au noviciat de cette Congrégation à Montréal. Plus tard, elle obtiendra son certificat d'enseignement pour l'Ontario et poursuivra plusieurs cours pédagogiques dans cette province.

Sœur Agnès-de-Saint-Joseph prononce ses premiers vœux de religion en août 1927 et revient au Manitoba. Dès son arrivée, elle est nommée pour enseigner à l'école Mont Carmel à Kenora (Ontario); elle y demeure 20 ans. Puis, après avoir enseigné deux ans à l'école du Sacré-Cœur, à Winnipeg, sœur Agnès retourne en Ontario, à Keewatin cette fois, où elle vivra dans des conditions matérielles plutôt pauvres et difficiles. Durant 12 ans elle se dévouera auprès des jeunes dans des classes combinées (5e et 8e années inclusivement) de l'école catholique de Keewatin. À son retour au Manitoba, sœur Agnès-de-Saint-Joseph s'ingéniera de diverses manières à rendre service dans les écoles et les résidences de sa Congrégation, que ce soit comme enseignante, comme sacristine ou dans une variété de tâches manuelles. Comme éducatrice, sœur Agnès avait un charisme inestimable: celui de réussir avec les élèves qui avaient des problèmes de comportement ou d'apprentissage. Elle ne négligeait rien pour leur accorder beaucoup d'attention et pour s'occuper d'eux.

La période marquante des années de retraite de sœur Agnès demeure celle de son séjour de cinq ans, de 1974 à 1979, à Swan River (Manitoba). Elle y est accompagnée des ses deux sœurs, Missionnaires Oblates. Avec beaucoup d'initiative et de zèle, les trois religieuses se dépensent sans compter dans la paroisse catholique de l'endroit.

Sœur Agnès-de-Saint-Joseph est prédécédée de ses parents; ses quatre frères, Henri, Pierre (Oblat de Marie Immaculée), Robert et André; cinq sœurs, Noëllie (L. Belland), Anne-Marie et Adrienne, toutes deux Missionnaires Oblates, Gabrielle (A. Lacroix), Jeanne d'Arc (H. M. Brunet). Outre ses compagnes religieuses, elle laisse dans le deuil Eugénie, Missionnaire Oblate, dernière survivante de la famille, sa sœur cadette que sœur Agnès chérissait tant et qu'elle visitait très régulièrement; deux belles-sœurs, Alma de Moissac (Robert) et Alma de Moissac (Henri), toutes deux de Winnipeg; un beau-frère, Henri-Marc Brunet, de Victoria (Colombie-Britannique), plusieurs nièces et neveux ainsi qu'une amie de longue date, qui lui demeure très dévouée et fidèle, Jacqueline Sevcik.

Les prières pour sœur Agnès-de-Saint-Joseph ont été récitées à la Résidence des Sœurs des Saints Noms, 321, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface. Les funérailles, présidées par Mgr Albert Fréchette, ont été célébrées à la Cathédrale de Saint-Boniface le lundi 16 février à 14 h. Les porteurs, tous nièces et neveux de la défunte, étaient Jocelyne Handford, Lucille Rosnow, Jeannette Zirk, Marc Brunet, Jerry de Moissac et Paul de Moissac. Deux autres neveux, Roger Brunet et Georges de Moissac, se sont acquittés des Lectures.

La direction des funérailles était confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949.

Le Club de Bicolo



Concours

Allô!

T'es-tu intéressé aux Jeux olympiques de Nagano? Y a-t-il un sport d'hiver que tu préfères? Je t'ai préparé cette semaine deux labyrinthes sur le thème des Olympiques d'hiver.

Je lance aussi un concours. Lis les instructions pour savoir de quoi il s'agit. J'espère que tu auras envie de participer!

Bonne semaine.

Bicolo



CONCOURS l'exposition de Bicolo

Je vais te confier un secret: je suis allé faire un tour dans les bureaux de *La Liberté* récemment et les murs sont tellement ternes que je ne sais pas comment mes amis font pour y travailler! Alors j'ai pris une décision: j'ai pensé qu'avec les membres de mon club, nous pourrions décorer les murs du bureau de *La Liberté*.

J'ai donc décidé d'organiser une grande exposition!

Je recherche maintenant des artistes qui voudront bien participer à cette exposition. Ça t'intéresse? Voici les conditions de participation :

- **Les oeuvres doivent êtres des photomontages.** Ça, ça veut dire que tu dois utiliser des photos que tu as à la maison, ou des photos parues dans des journaux ou des magazines, par exemple. Tu découpes ces photos et tu les assembles pour en faire un tout. Tu peux utiliser des photos de paysages, de personnes, des publicités, n'importe quoi, et ton oeuvre peut être figurative ou abstraite.
- Tu peux coller ton photomontage à l'intérieur du cadre que je te suggère dans cette page, ou dans un autre cadre de même dimension.
- Tu dois **remplir le coupon de participation** et me faire parvenir ton oeuvre aux bureaux de *La Liberté* **au plus tard le 20 mars 1998.**
- Il y aura des **prix pour les gagnants**, et les oeuvres seront exposées dans les bureaux du journal. Certaines des oeuvres seront aussi publiées dans la page de Bicolo du 27 mars.

Parles-en à ton professeur ou à tes parents!

Coupon de participation
Concours L'exposition de Bicolo

Prénom: ____________________

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Ville/village: ____________________

Code postal: ____________________

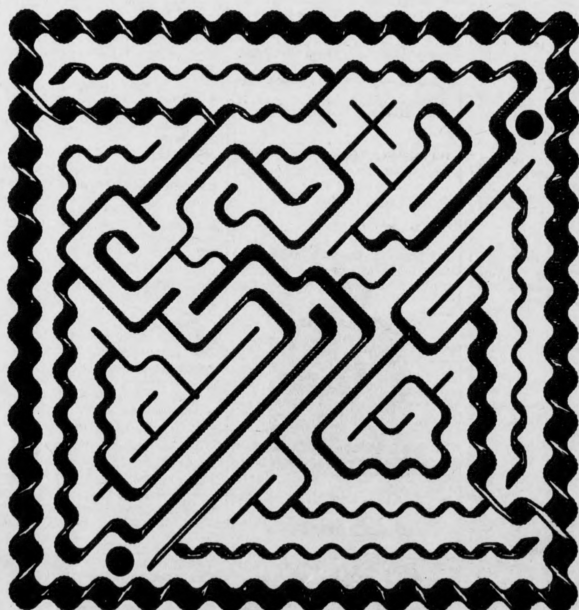
N° de téléphone: ____________________

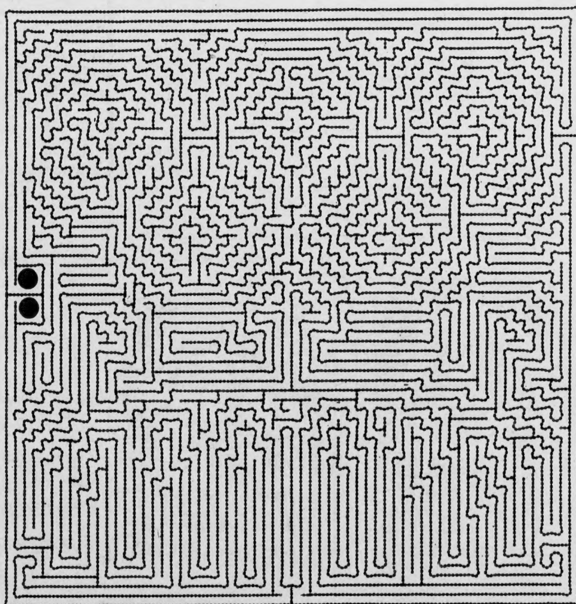
École: ____________________

Classe: ____________________

Note aux enseignants: veuillez vous assurer que les adresses personnelles des élèves apparaissent sur les coupons, pour que nous puissions leur poster leurs cadeaux à la maison. Merci!

Ces deux labyrinthes sont bien particuliers. En trouvant le chemin qui relie les deux points, tu traceras chaque fois un dessin qui rappelle les Olympiques. Le dessin de droite est plus difficile. Bonne chance!

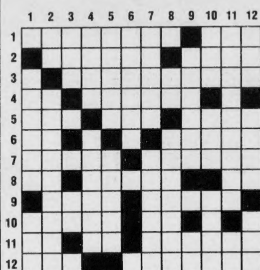




Solutions la semaine prochaine!

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 111



HORIZONTALEMENT

1. Sorte de tamis de grande taille (pl.). – Pour ouvrir ou fermer.
2. Démesuré. – Partie du corps humain.
3. Femme d'Irlande.
4. Dans – Terre où l'on sème du seigle.
5. Berceau. – Assaisonnement. – Du verbe devoir.
6. Chiffres romains. – Sentier.
7. Instruction particulière. – Qui est de la nature de l'ocre.
8. En matière de. – Qui aime à rire. – Petit cube.
9. Connaît. – Danse.
10. Piscine de Jérusalem. – Consonnes.
11. De la gamme. – Nég. – Rédiger.
12. Pied de vigne. – Ville du Nigeria.

VERTICALEMENT

1. Sorte de coupe en bois. – Liqueur des viandes.
2. Largeur d'une étoffe. – Besoin.
3. Poli. – Symb. chim.
4. Tordu en spirale. – Paroisse de la prov. de Québec.
5. Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau (pl.). – S'est dit pour nichée.
6. Gravures.
7. Qui appartient aux reins. – Façonnés.
8. Chiffres romains. – Course sans aucun avantage ni handicap.
9. Philosophe allemand (1765-1841). – De l'alphabet grec.
10. Éclat de voix. – Une (anglais). – Quatre lettres de seigle.
11. Dégoût, ennui. – Dans corbeille.
12. Dans la rose des vents. – sexualité. – Prén. masc.

RÉPONSES DU N° 110



DÉJÀ VU



De quel événement s'agit-il?

Voici le char allégorique du Musée historique de Saint-Boniface qui défile sur l'avenue Taché à la hauteur du pont Provencher. Mais sauriez-vous dire de quel événement il s'agit?

Voici quelques indices pour vous aider:

- Cette photo a été prise en 1958.

- Le défilé marquait un anniversaire important de la ville de Saint-Boniface.

Source: Archives de la Société historique de Saint-Boniface

RÉPONSE:
Il s'agit du défilé du 50e anniversaire de la Ville de Saint-Boniface.

Recette

Gâteau congelé à la praline

1 tasse (250 mL) de grains de chocolat mi-sucré
2 c. à soupe (25 mL) de beurre
1/2 tasse (125 mL) de lait évaporé
1/2 tasse (125 mL) de chapelure de gaufrettes graham ou de biscuits amaretti écrasés en miettes fines
4 tasses (1 L) de crème glacée pralines et crème, ramollie
8 fraises fraîches, entières (facultatif)

Mettre les grains de chocolats et le beurre dans un bol. Dans une tasse à mesurer ou un bol de verre allant au micro-ondes d'une capacité de 1 tasse (250 mL), verser le lait évaporé et chauffer à intensité maximale de 1 1/2 à 2 minutes ou jusqu'à ce qu'il parvienne à ébullition. Verser sur le chocolat et le beurre et remuer jusqu'à ce que le tout ait fondu et que le mélange ait une consistance lisse. Laisser refroidir 1 heure ou jusqu'à ce que le mélange ait atteint la température ambiante.

Entre-temps, saupoudrer de chapelure de gaufrettes graham le fond et les parois d'un moule à charnière beurré de 8 pouces (2 L). Déposer la crème glacée sur la chapelure à l'aide d'une cuillère et presser pour bien tasser. Congeler pendant 1 heure ou jusqu'à consistance ferme. Verser à la cuillère le mélange de chocolat refroidi sur la crème glacée. Congeler pendant au moins 1 heure. Garnir de fraises, si désiré.

Donne 8 portions.

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

J.C.F.

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

E.M.P.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

VISA MasterCard

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

ASTROLOGIE, VOYANCE, TAROT, NUMÉROLOGIE: Je me présente, Justine, j'ai plus de 39 années d'expérience en voyance. Mes collègues sont Nicole, Marie-Huguette et Mindy. Elles ont 30 années et plus d'expérience. Nous sommes de véritables voyantes, hautement qualifiées. Vous serez surpris par l'extrême précision de nos prédictions. Cet appel pourrait changer votre vie, Amour, Argent, Santé, Travail. Tél.: 1–900–451–5276 (24 heures). 3,79 $ la minute.
217-

DIVERS: Pour un support incomparable, Cameo/Figurette Custom-Fitted Bra vous offre un soutien-gorge en 200 différentes pointures. Peut servir pour un soutien quotidien, maternité, allaitement, prothèse au besoin. Pour consultation à mon bureau ou à votre domicile contactez YVETTE au 233–7752.
230-

LA GARDE-ROBE: Vente de vêtements de seconde main pour femmes. 561, rue Des Meurons. Du jeudi au samedi de 10 h à 18 h. Renseignements : 233–9552.
253-

REMERCIEMENTS pour faveur obtenue. Merci Mon Dieu. E.B.
262-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. S.M.
268-

MERCI Mon Dieu et mère Teresa pour faveur obtenue. A.V.L.
269-

RECHERCHE

EMPLOIS: Tu es débrouillard(e), tu souris facilement, tu aimes travailler fort et rapidement, tu aimes travailler dehors. Tu as 16 ans et plus. Tu es bilingue. Tu aimes servir le public. Tu es prêt(e) à travailler les fins de semaine, journées et/ou soirées. Les JARDINS ST-LÉON est peut-être un endroit pour toi. Envoie-nous ton curriculum vitae avec trois références **avant le 15 mars 1998** au 371, place Cabana, Winnipeg (Manitoba) R2H 0K3. Un permis de conduire et expérience en horticulture serait un atout. Seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.
227-

LES JARDINS ST-LÉON recherche une personne très spéciale! Une personne ayant de l'expérience pratique et/ou de l'expertise dans le domaine de l'horticulture, des vivaces et des plantes d'extérieur en général. Doit pouvoir répondre aux multiples questions des clients et pouvoir bien s'occuper des plantes. Heures flexibles, à demi ou plein temps durant les mois de mai, juin et juillet 1998. Envoyez votre curriculum vitae avec références au 371, place Cabana, Winnipeg (Manitoba) R2H 0K3 **avant le 15 mars 1998.**
228-

GARDERIE FAMILIALE à Saint-Boniface a deux places pour enfants de 2 à 5 ans. Contactez Mona au 231–0269.
258-

RECHERCHE: Jeune mère au foyer, bilingue prête à garder des enfants chez elle du lundi au vendredi à Saint-Boniface. Beaucoup d'expérience avec les enfants. Contactez Claudette au 233–2213.
264-

À VENDRE

MAISON À VENDRE: Saint-Malo. Trois chambres à coucher, 2 salles de bain, nouveau tapis, garage attenant, 1 km de la plage. 35 500 $. Composez le (204) 347–5334.
254-

À VENDRE: Maison à Saint-Malo, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, chauffage au gaz, foyer. 70 000 $. 347–5711.
267-

À LOUER

À LOUER: Deux tentes pour camping d'hiver de 8 pi x 14 pi, avec deux petits poêles à bois. 233–5618.
208-

À LOUER: Un appartement d'une chambre à coucher dans un triplex. Propre, tranquille, buanderie. Pas d'animaux. Câble, chauffage et eau compris. 360 $/mois + stationnement. Composez le 231–2800.
226-

À LOUER: sur la rue De la Morénie. Appartement de deux chambres à coucher au rez-de-chaussée, très propre, pour personnes tranquilles. 525 $ par mois. Chauffage, électricité, eau et stationnement inclus. Appelez après 18 h. 237-9958.
239-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, 424, Valade. 450 $ + électricité et gaz. Stationnement, laveuse et sécheuse compris. Non fumeur et pas d'animaux. Disponible le 1er mars. Composez le 233–3753.
244-

À LOUER: Deux appartements, 3 chambres à coucher à Saint-Boniface. Libre immédiatement. 233–9650 ou 231–2848.
249-

À LOUER: Libre immédiatement. Grand appartement ensoleillé de 2 chambres à coucher sur la rue Notre-Dame. 575 $ comprend chauffage, gaz et électricité, laveuse et sécheuse. 237–1803.
257-

À LOUER: Saint-Boniface. 465 $ par mois. Grand appartement de 2 chambres à coucher, chauffage, eau et stationnement inclus. Ron au 233–7496.
260-

À LOUER: Une chambre à coucher, tous les services inclus, sauf téléphone et câble. 335 $ par mois. Près du CUSB et autobus. S.V.P. Contacter Sylvie au 233–4176.
263-

À LOUER: 175, rue Masson. Appartement de 2 chambres à coucher, comprend l'eau, l'hydro et le chauffage. 360 $ par mois. Disponible immédiatement. Composez le 233–3753.
265-

À LOUER: À Saint-Boniface, bungalow de 2 chambres à coucher. 450 $ + services. Contactez Paul au 233–2171.
266-

À LOUER: Maison d'une chambre à coucher (plus un petit bureau), 4 appareils. Situé au 460, rue Dubuc. 420 $ par mois. Appelez Armand au 231–1371.
270-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES...

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Cet espace est à votre disposition!

Dr Gérald Garand
Optométriste
130, boulevard Provencher, Saint-Boniface
233-3889

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



autopac

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 255-9604
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 255-9619
Marc Rivard, CA 255-9615
Pamela Dupuis, CA 255-9634
Elizabeth Maw, CA 255-9637
EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 255-9602
FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA 255-9603
Georges Picton, CGA 255-9610
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 255-9605
PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 255-9621
INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 255-9612
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 255-9607
Collin LeGall, CMA, CIP 255-9612
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 255-9619
Russ Paradoski, CA, CFE 255-9622

Services de consultations en affaires

BDO Dunwoody
262, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T7
T. (204) 233-8593
F. (204) 237-0134
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

SERVICES

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

Cet espace est à votre disposition!

Rose Marie Fiola
- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119

SERVICES

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:
À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Boîte à journaux • *Parc Windsor*
1053, prom. Autumnwood
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbe • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba

1 an	28,50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐

Ailleurs au Canada

1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ____________

Adresse: ____________